

Ghislaine Glasson Deschaumes

**Institutions patrimoniales et
pratiques interculturelles :
jalons pour un état des lieux**

en vue de l'appel à la recherche du même nom

Sommaire

Introduction

L'interculturel comme mode de questionnement

1. Changer la perspective (du terrain prescriptif à une proposition structurelle)
2. La focalisation sur l'immigration : de l'interculturel à la remise en avant de l'égalité
3. D'autres pistes pour problématiser l'interculturel dans son rapport à l'espace public et au patrimoine
 - a. Repenser l'altérité : apports de l'anthropologie à l'épreuve de la mondialisation ;
 - b. Métissages, hybridation, créolisation /branchements, rhizomes, connexions
 - c. Enjeux de traduction
 - d. espace public, citoyenneté, civilité
 - e. Quelle citoyenneté dans la globalisation ?
 - f. Pensées de la reconnaissance et de la légitimité

Le patrimoine à l'épreuve

1. « L'invention de la tradition » et les pièges identitaires pour le patrimoine
2. Enjeux étatiques des institutions patrimoniales
3. Les institutions patrimoniales à l'épreuve des territoires et des contextes
4. Qu'est-ce qui fait patrimoine ? Transferts de légitimité (objets, collectes, présentations)
5. Qu'est-ce qui fait patrimoine ? « faire mémoire commune » ?

Les acteurs : du patrimoine à la patrimonialisation, transferts de légitimité

1. Qui fait patrimoine ?
2. Conflits de légitimité
3. Normes et prescriptions internationales, coopération internationale

Logiques de représentation

1. Comment l'Occident construit son rapport aux altérités
2. Cultures dominantes, cultures dominées
3. Penser les stratégies d'effacement : les « cultural studies »
4. Les impensés de l'assignation : logiques de désignation, de classement, de catégorisation

Introduction

Au fil des mois, le groupe de travail « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales (archives, musées, bibliothèques) » a constaté le manque d'un état des lieux des connaissances sur les problématiques traitées. Le processus de mise en place du groupe d'intérêt scientifique « institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » a confirmé la nécessité de dresser un état des savoirs et des problématiques, susceptible d'étayer l'appel à la recherche.

Le présent travail, commandé par le ministère de la Culture et de la Communication, DREST, se propose donc, en s'appuyant sur une bibliographie raisonnée, de dégager des éléments d'état des lieux. Il se propose surtout, à partir d'un relevé nécessairement partiel, et qui devrait être complété par les membres du GIS, de mettre en lumière un certain nombre de bifurcations intellectuelles et scientifiques, mais aussi des manques. Il se veut un document de proposition pour des options de recherche, et il n'entend pas trancher sur les choix qui devront être faits.

Force est de constater qu'il n'existe que très peu de travaux directement en phase avec les problématiques du GIS et du futur appel à recherche. Le présent travail propose donc un certain nombre de perspectives à partir desquelles reprendre et ouvrir tant les problématiques patrimoniales que la question interculturelle, tout en ancrant cette démarche dans les grands débats scientifiques et intellectuels internationaux et français sur les logiques de représentation de l'autre, des altérités.

A partir des deux modes de questionnement que sont l'interculturel et les logiques de représentation, qui encadrent cet aperçu des connaissances, deux champs de questionnement sur le patrimoine ont été précisés au fil des mois par le groupe de travail puis lors des séminaires régionaux tenus en région PACA, en janvier 2010, en Seine-Saint-Denis, en hiver et au printemps 2010, à Chambéry et à Lyon, en juillet 2010. Il s'agit, d'une part, d'interroger le patrimoine à l'épreuve des territoires (comme cadres politiques et comme lieux où se tissent les liens sociaux) et des grandes mutations contemporaines (notamment l'ère du numérique), et, d'autre part, de faire porter un travail de recherche sur l'ensemble des acteurs de la patrimonialisation.

Le canevas de ce document reprend donc les grands chapitres de la synthèse des travaux du groupe de travail rédigée fin 2009 et validée par le groupe de pilotage du projet.

En relevant certains débats particulièrement saillants au sein des sciences humaines et sociales, en soulignant les manques, les ambiguïtés, les divergences d'interprétation sur les questions traitées par le GIS IPAPIC, ou bien encore les nœuds théoriques susceptibles de bloquer la réflexion, le présent travail, qui se dégage de toute prétention d'exhaustivité, est un appel à enrichissement, à discussion et à débat. Il est conçu pour contribuer à définir les orientations, le cadre et les principaux axes de l'appel à la recherche, les options conceptuelles à privilégier, les domaines d'investigation et les terrains d'étude à privilégier.

L'interculturel comme mode de questionnement

I. Changer la perspective (du terrain prescriptif à une proposition structurelle)

En France, les recherches sur l'interculturel ont essentiellement porté, depuis les années 1970, sur la communication interculturelle, avec une prédominance de la psychologie sociale et des sciences de l'éducation. Ainsi que le souligne le chercheur Yves Winkin, l'anthropologie n'a pas été la « matrice disciplinaire » de cette recherche. Toujours selon lui, il existe un manque de soubassement conceptuel qui entraîne un discrédit sur les études interculturelles : confusion entre description et prescription, confusion entre savoir et savoir-faire, failles conceptuelles dans la définition même du terme « culture ».

ADBALLAH-PRETCEILLE Martine *L'éducation interculturelle* Paris, Presses Universitaires de France, 1999

CLANET Claude *L'interculturel en éducation et en sciences humaines* Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1985

DENOUX Patrick. « La recherche interculturelle en France », in ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine, THOMAS dir. *Relations et apprentissages interculturels*. Paris, Armand Colin, 1995 (état des lieux de la recherche interculturelle en France)

DURPAIRE François *Enseignement de l'histoire et diversité culturelle. « Nos ancêtres ne sont pas les Gaulois »*. Paris, Hachette Education, 2002

HALL, Edward-Twitchell. *Guide du comportement dans les affaires internationales*. Paris: Seuil, 1990
Edward T. Hall, dont les travaux passent pour être fondateurs des études interculturelles, s'expliquait ainsi sur son travail : "For the past thirty years we have conducted research in the field of intercultural communication: designing programs for the selection and training of people working in foreign cultures, consulting to international business, and writing books and articles on the intercultural process. We specialize in identifying the nonverbal components of intercultural communication - the unspoken signals and assumptions that flow from human psychology and national character, elements critical to success in business." - Edward T. Hall

HOFSTEDE Geert *Vivre dans un monde multiculturel* Paris, Organisation, 1994

LADMIRAL Jean-René, LIPIANSKY Edmond-Marc *La communication interculturelle* Paris, Armand Colin, 1989

WINKIN Yves « Emergence et développement de la communication interculturelle aux Etats-Unis et en France », in *Mots Représentations, enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*, sous la direction de Khadiyatoula Fall, Daniel Simeoni, Georges Vignaux, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994

La plupart de ces travaux se fonde sur l'idée d'une diversité culturelle à gérer à des fins de meilleure efficacité du message, meilleure rentabilité des affaires et de paix sociale, et sur l'idée de populations à gérer – la « biopolitique »- et éduquer plutôt que d'institutions à former/réformer.

II. La focalisation sur l'immigration : de l'interculturel à la remise en avant de l'égalité

Il faut en outre constater qu'en France la réflexion sur l'interculturel s'est tout entière centrée sur les problématiques liées à l'immigration, qui fait l'objet d'une littérature abondante, dans les domaines historique et sociologique notamment.

La marche pour l'égalité et contre le racisme, de 1983, ouvre une nouvelle ère de questionnement qui aboutit finalement à une impasse (émeutes de 1996 puis émeutes de 2005). Les problématiques interculturelles souffrent aujourd'hui des questions non résolues en matière d'égalité des droits, et elles doivent être remises en perspective. C'est dans cette optique de

réarticulation entre diversité/différence culturelle et égalité qu'il faut lire la production en sociologie et en sciences politiques récente.

De plus, et cela n'est pas sans impact sur les problématiques du GIS IPAPIC, les modes de questionnement restent largement marqués, en France, par le prisme républicain et, comme effet de contraste, par le modèle du multiculturalisme qui lui a toujours été opposé jusques récemment. Si les shs semblent avoir dépassé cette dichotomie contre-productive, il est clair que, dans les pratiques, mais aussi dans les perceptions institutionnelles dominantes en France, les problèmes restent encore posés strictement dans les mêmes termes.

On peut voir dans cette réalité les effets durables d'un certain ethnocentrisme, qui a empêché de saisir au bon moment les grands mouvements critiques du multiculturalisme à l'œuvre dans le monde anglo-saxon depuis trente ans (études culturelles, études subalternes, études postcoloniales), y compris au sein des institutions. On notera par exemple que la crise du multiculturalisme a fait l'objet d'une étude approfondie en Grande-Bretagne, qui ne semble pas être connue en France. On peut voir aussi dans cette cristallisation des débats la difficulté française à contextualiser la République dans l'Europe et dans la globalisation, et à l'historiciser.

ACTES DES ATELIERS DE L'INTEGRATION LOCALE Vers la démocratie culturelle ADRI Lyon, 4 et 5 octobre 2001

BOUAMAMA Saïd (préface de Mogniss H. Abdallah), *Dix ans de marche des Beurs : Chronique d'un mouvement avorté*, Desclée de Brouwer, coll. « Épi-habiter », Paris, 1994

BEAUD Stéphane /MASCLET Olivier: "Des 'marcheurs' de 1983 aux 'émeutiers' de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés". In: *Annales*, no. 4, 2006

BOULAY Benjamin *L'interculturel en France. Orientation des débats (2000-2007)*, IEP de Paris, 2008.

MANÇO, Altay. *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration : perspectives théoriques et pratiques*. Paris : L'Harmattan, 2002

NOIRIEL, Gérard. *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle*. Paris : Seuil, 2006 (1989)

NOIRIEL, Gérard *Vingt ans de discours sur l'intégration*. Paris, Budapest, Turin : L'Harmattan, 2005

TODD, Emmanuel. *Le destin des immigrés : assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*. Paris : Seuil, 1994

TOURAINÉ Alain. *Pourrions-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*. Paris : Fayard, 1997

WEIL Patrick et GASPARD Françoise *L'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France, bilan et propositions*, rapport à François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, Paris, octobre 1982

WEIL, Patrick *La république et sa diversité*. Paris : Seuil, 2005

WIEVIORKA Michel WIEVIORKA. *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris : La Découverte, 1997.

Revue *Hommes et Migrations*, Hors-série novembre 2008 « l'interculturalité en débat », coordonné par A.Hammouche (reprise de plusieurs interventions du colloque d'ouverture de l'Année européenne du dialogue interculturelle à l'UNESCO en 2008).

Les concepts utilisés par les sociologues et politologues français ont jusques tout récemment laissé de côté un important débat ouvert au niveau international dans le champ des études postcoloniales et des études culturelles sur la « diversité culturelle » et la « différence culturelle », laquelle est toujours produite par un discours dominant et ethnocentré (voir les références à Homi Bhabha). Il semble que, ces dernières années, ils s'y appuient pour remettre en avant l'exigence d'égalité, fondée en droit, et pour dessiner d'autres terrains de questionnement.

WIEVIORKA, Michel, OHANA, Jocelyne. *La différence culturelle : une reformulation des débats*. Colloque de Cerisy, Paris : Balland, 2001

Les oppositions entre universalisme et relativisme, entre multiculturalisme et unité républicaine, doivent être dépassés, car ils ne permettent pas d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées face à la « différence culturelle », ou à la diversité grandissante des cultures dans nos sociétés. Les sociologues réunis ici analysent différents cas de figure (France, Etats-Unis, Australie, etc) et tracent des perspectives qui permettent de réarticuler égalité et différence.

Il est intéressant de noter cette citation d'Alain Touraine, relevée dans un article de la revue *Sciences humaines* sur l'ouvrage cité ci-dessus : « la reconnaissance de la parité entre hommes et femmes, c'est-à-dire de l'égalité politique entre les deux genres, devrait ouvrir la voie à la reconnaissance non pas d'une société multiculturelle mais de la communication interculturelle ». Alain Touraine pousse ici plus loin l'articulation entre diversité des cultures et droits de l'homme qu'il ne le faisait, en esquisse, dans sa conclusion (« les conditions de la communication interculturelle ») au livre *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, paru en 1997 (*op.cit.*)

WEIL Patrick, *La République et sa diversité*, Paris, La République des idées / Seuil, 2006

La République est paradoxale. Elle place l'égalité des droits au cœur de ses valeurs. Mais, confrontée à l'immigration et à la diversité culturelle, elle tend d'abord à oublier ses propres principes, avant de céder à leur application dans les plus mauvaises conditions. (...) Loin de s'essouffler, cette mécanique paradoxale continue à entretenir des mythes (« immigration choisie », « quotas », etc.) et à masquer l'étendue des discriminations dont souffrent les immigrés et les Français de couleur. C'est au contraire à une véritable politique de l'égalité qu'appelle cet essai, capable d'appréhender les enjeux du futur (les migrations de circulation, l'intégration de l'islam, l'adaptation de dispositifs d'*affirmative action*...) en demeurant fidèle aux principes de la République. (NdeE)

III. D'autres pistes pour problématiser l'interculturel dans son rapport à l'espace public et au patrimoine

a. Repenser l'altérité : apports de l'anthropologie à l'épreuve de la mondialisation

Comment penser les rapports entre interculturalité et patrimoine sans faire retour vers les évolutions les plus récentes de l'anthropologie qui, en France comme aux Etats-Unis (et ailleurs), a engagé un travail de relecture de ses propres fondamentaux à la lumière des processus de mondialisation ? Il s'ensuit des débats qui paraissent particulièrement fructueux pour le terrain du GIS IPAPIC.

ABELES Marc, *Anthropologie et globalisation*, Paris, Payot, 2008

« (...) il existe aujourd'hui une expérience anthropologique de la globalité : celle-ci passe non seulement par un nouveau rapport à l'espace et au temps (tous deux désormais comprimés voire abolis), mais aussi par l'interconnexion généralisée, *via* les réseaux de communication. C'est cette nouvelle façon qu'a l'individu de se situer dans le collectif qui appelle, je crois, une analyse anthropologique. La géographie, la *world history* et l'économie permettent bien d'analyser la mondialisation ; mais les outils de l'anthropologue sont déterminants pour analyser la globalisation. Et je dirais même que la globalité est le grand défi auquel est confrontée l'anthropologie actuelle (...) Le défi actuel pour les anthropologues consiste effectivement à repenser leur méthode. On ne peut pas continuer à étudier une population en la considérant comme un isolat culturel (c'est-à-dire coupée du reste du monde). On ne peut pas non plus en tirer une monographie qui passerait en revue de manière académique tous les aspects de l'organisation sociale... L'objet d'étude a tellement bougé que plus

personne ne croit que l'on puisse décrire et interpréter la réalité de cette façon – j'ajouterais même que ça n'intéresse pas non plus le grand public. Nous sommes en effet entrés de plain-pied dans une ère où le rapport des populations à leur passé n'est plus le même : un peuple ne peut plus se définir comme « authentique » ou « traditionnel », à moins de verser dans l'idéologie politique. Tous les produits culturels sont aujourd'hui le résultat de parodies, de pastiches, de collages. Chacun joue avec les valeurs du passé, dans un va-et-vient permanent avec le présent. » Entretien avec Marc Abélès,
http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=22476

AUGE Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion, 1994

« Ce livre, qui se veut un manifeste, part d'un constat : la planète s'est rétrécie, et le sentiment d'étrangeté qui entourait des populations qualifiées d'« exotiques » a bel et bien disparu. La circulation rapide de l'information et des images contribue à effacer la dimension mythique que pouvait revêtir ces sociétés autres et qui en faisait l'objet privilégié du regard ethnologique. Est-ce à dire que le projet anthropologique s'en trouve modifié ? En réalité l'altérité demeure, même si l'exotisme n'a plus cours, et avec elle l'objet même de l'anthropologie : ce dernier « est d'abord et essentiellement l'idée que les autres se font de la relation entre les uns et les autres » (p. 25). Mais l'altérité est relativisée dans le temps (les autres éloignés et les nôtres vivent de plus en plus une historicité commune) et dans l'espace : l'anthropologue s'intéresse de plus en plus aux autres proches, ceux qu'il peut rencontrer au bureau, dans l'entreprise, à l'hôpital. (...) On ne s'étonnera donc pas que M. Auge propose d'autres modes d'approche. L'anthropologie comme science sociale du présent ne peut se développer que si elle tente d'approfondir une double complexité : « celle qui correspond à l'accumulation de connaissances, d'expériences et de réexamens critiques [...] et celle de son objet dont les changements plus ou moins accélérés de l'histoire peuvent sembler une expression et une composante » (p. 78). Pour qualifier l'originalité du projet anthropologique, l'auteur fait référence à trois termes : pluralité, altérité, identité. « La conception que des autres se font de l'autre et des autres » est l'objet central de l'anthropologie. Si l'on entend par symbolique « la relation représentée et instituée à autrui », on peut alors affirmer que la question du sens est au cœur de cette démarche. Dans le prolongement de cette réflexion, M. Auge indique que l'analyse des rites est le terrain essentiel de l'anthropologie des mondes contemporains. En effet, l'activité rituelle a pour thème les rapports complexes entre identité et altérité. La symbolique sociale qui se déploie dans le rite emprunte deux langages : celui de l'identité, par essence ambivalent, et celui de l'altérité qui se place sous le signe de l'ambiguïté. Le langage de l'identité pose les questions en termes d'inclusion ou d'exclusion ; le langage de l'altérité les pose en termes d'implication, d'influence ou de relation. (...)» Marc Abélès, commentaire sur le livre de M. Auge

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1996_num_36_138_370083 (consultation du 11 août 2010)

Pierre BOUVIER *Socio-Anthropologie du contemporain*, Galilée, 1995

« La mondialisation de l'économie, les flux migratoires qui l'accompagnent, la perte de repères qu'elle induit ont aussi pour contrepartie ces aspirations identitaires qui s'expriment ici et là comme un des traits marquants du monde contemporain. Pour rendre compte de cette situation inédite, Bouvier met en relief la nécessité d'une approche qui croise anthropologie et sociologie : si cette dernière, en privilégiant des notions qui mettent l'accent sur la modernité et le changement, a toute légitimité pour appréhender les sociétés dans leur actualité, elle ne peut plus faire fi de l'apport des ethnologues. Plus profondément, c'est parce que l'anthropologie fait de la dialectique du Même et de l'Autre un opérateur essentiel de sa démarche qu'elle est devenue un mode d'analyse de nos sociétés tout aussi indispensable que la sociologie. » extrait de : Marc Abélès. P. Bouvier, *Socio-anthropologie du contemporain*,

L'Homme, 1996, vol. 36, n° 138,
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1996_num_36_138_370084 [Consulté le 14 août 2010]

GODELIER Maurice *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007

« Les enjeux sont donc clairs. Il faut continuer de déconstruire l'anthropologie et les sciences sociales jusque dans leurs derniers recoins, leurs dernières évidences. Mais pour chaque évidence déconstruite et ayant perdu sa force et son statut de vérité, il faut tirer de la critique les moyens de reconstruire une autre représentation des faits, un autre paradigme qui tienne compte des complexités, des contradictions jusque-là ignorées ou négligées. (...) ce livre présente quelques uns des résultats obtenus par ce moyen. » M.Godelier, dans l'Introduction (p.34)

Par exemple, à la thèse, tenue pour vérité, selon laquelle l'échange des personnes et l'échange des biens seraient au fondement des sociétés, M.Godelier, dans le chapitre 1, oppose la conclusion suivante, qui peut nourrir la réflexion du GIS IPAPIC sur la transmission : « A côté des choses que l'on vend et que l'on donne, il en existe qu'il ne faut ni vendre ni donner, mais qu'il faut garder pour les transmettre, et ces choses sont les supports d'identités qui survivent plus que d'autres au cours du temps » *ibid* (p.34)

b. Métissages, hybridation, créolisation /branchements, rhizomes, connexions

Un des points particulièrement dynamiques de la réflexion anthropologique contemporaine est le débat sur les mots à utiliser pour nommer les réalités culturelles du monde d'aujourd'hui, lequel est travaillé par les traces des anciens empires, qu'ils fussent coloniaux ou non. Anthropologues et historiens s'affrontent sur la question du « métissage » (et du réseau de concepts qui lui sont liés, comme « l'hybridation », la « créolisation ») et/ou du branchement (rhizome, etc). Le reproche généralement fait à la pensée métisse est celle d'une essentialisation des cultures, le présupposé de cultures « propres » ou « pures » se modifiant au contact des autres, alors même que les cultures sont toujours déjà en traduction, toujours déjà le résultat d'une « mêlée » (Jean-Luc Nancy, *op cit.*). Autour de ces débats se joue aussi une critique des rapprochements entre culture et biologie, qu'ils soient métaphoriques ou plus explicites. Dans ce débat sur la conceptualisation du fait culturel contemporain et historique, ce qu'il s'agit de forger, ce sont des outils pour penser dans les sociétés contemporaines ce qui est « entre », ce qui fait relation et ce que produit la relation – là où nous pourrions situer « l'interculturel ».

Penser le conflit.

Jean-Luc Nancy « Eloge de la mêlée », in *Transeuropéennes* n°1, janvier 1993 (ce texte avait été commandé à l'auteur en « hommage à Sarajevo »).

« Toute culture est en elle-même 'multiculturelle', non pas seulement parce qu'il y a toujours eu une acculturation antérieure, et qu'il n'y a pas de provenance simple et pure, mais, plus profondément, parce que le geste de la culture est en lui-même un geste de mêlée : c'est affronter, confronter, transformer, détourner, développer, recomposer, combiner, bricoler. » (p13)

« Qu'est-ce qu'une communauté ? Ce n'est pas un macro-organisme, ni une grande famille (à supposer que nous sachions ce que sont un organisme, une famille...). Le *commun*, l'avoir-en-commun ou l'être-en-commun exclut de lui-même l'unité intérieure, la subsistance et la présence en soi et par soi. Etre avec, être ensemble, et même être 'unis', c'est tout justement ne pas être 'un'. De communauté *une*, il n'y en a que morte, et encore, pas au cimetière, qui

est un lieu d'espace, de distinction : mais dans la cendre des fours crématoires ou dans l'amoncellement des charniers. (p15) »

« Sans doute, une classe ne se laisse pas non plus penser comme une identité, et c'est bien pour avoir configuré les classes en identités plutôt qu'en conditions que certains totalitarismes (peut-être tous) ont été possibles. Mais il ne s'agit précisément pas de jouer une identité contre une autre. Il s'agit de pratiquer les singularités, c'est-à-dire cela qui ne se donne et ne s'expose qu'au pluriel : *singuli*, 'un par un', est un mot qui n'existe qu'au pluriel. »

La proposition initiale de Jean Barnabé, Patrick Chamoiseau, et Rafael Confiant, au début des années 1980, posait le concept de créolité et affirmait l'existence d'une relation entre l'identité antillaise et une esthétique propre, relation productrice d'un mode d'interprétation du monde. Il lui a été vivement reproché son caractère essentialiste. Elle a migré et s'est élargie, au point de proposer une interprétation des « contacts des cultures », qui, selon Edouard Glissant, échappe à toute idée d'entités culturelles homogènes. En ce sens donc, créolisation et hybridation se rejoignent dans ce que Jean-Luc Nancy a pu appeler « la mêlée », c'est-à-dire l'altération réciproque et toujours déjà là.

BERNABE, Jean, CHAMOISEAU Patrick et CONFIANT Raphaël. *Eloge de la créolité*. Paris, Gallimard, 1993.

On lit dans l'intéressante mise en perspective de Mylène PRIAM : « *La Créolité, c'est 'le monde diffracté mais recomposé'* (Bernabé, Chamoiseau et Confiant). Elle se compose d'une unité fixe, l'Antillanité, ancrée dans une réalité géographique/géopolitique insulaire et continentale, quelles qu'[y] soient [les] différences culturelles, et aussi anthropologique, et d'une unité en perpétuelle mouvance, illimitée et interminable : la créolisation. Fixité et mouvance forment ce qu'ils appellent la *totalité* laquelle devient synonyme de créolité. »

<http://www.peuplesmonde.com/spip.php?article308> (article d'août 2005). [consulté le 22 août 2010]

CLERMONT Thierry et CASAMAYOR Odette, « Edouard Glissant : Nous sommes tous des créoles ». *La Création* (1998), 15 mars 2005. <http://www.regards.fr/archives/1998...>

Dans cet entretien, on retient les propos d'Edouard Glissant : « J'appelle créolisation, des contacts de cultures en un lieu donné du monde et qui ne produisent pas un simple métissage, mais une résultante imprévisible. Cela est très lié avec la notion de ce que j'appelle le chaos-monde. Un chaos-monde, caractérisé non pas par le désordre mais par l'imprévisible. On peut prévoir le métissage, pas la créolisation. On prend trois petits pois gris, trois petits pois verts, on les greffe et on sait comment sera la deuxième, la troisième génération. La créolisation qui constitue un processus impossible à arrêter n'a pas de morale. La créolisation ne permet pas de saisir mais plutôt de tenter d'appréhender ce qui se passe dans le monde. Essayer de pénétrer et de deviner la créolisation du monde, c'est commencer à lutter contre la standardisation généralisée qui atteint l'économie, le social, la culture... »

Pour Homi K.Bhabha, nourri de la « French Theory » (et en particulier des apports théoriques de Jean-François Lyotard et Jacques Derrida) l'hybridation peut être définie comme un processus d'altération. Avec le travail d'Homi K.Bhabha en particulier, on voit l'intérêt des études postcoloniales pour aider à reformuler sur un mode critique la question des « différences culturelles », que les politologues et sociologues français ont tendance à placer sur le même plan que la diversité culturelle. Homi K.Bhabha : « Voir le culturel non comme source de conflit (des cultures différentes), mais comme l'effet de pratiques discriminatoires (la production d'une différenciation culturelle comme signes d'autorité), modifie sa valeur et ses règles de reconnaissance. »

BHABHA Homi K. "le tiers espace", entretien avec Jonathan Rutherford, revue *Multitudes*, 2007, <http://multitudes.samizdat.net/Le-Tiers-espace-Entretien-avec> [consulté le 15 avril 2010]

« Mes efforts pour penser la différence culturelle en opposition à la diversité culturelle trouvent leur source dans une conscience aiguë du fait que l'idée que les cultures sont diverses, que la diversité des cultures est une bonne chose et qu'elle doit être encouragée, est ancienne ; elle nous a été directement transmise par la tradition *liberal*, à travers notamment le relativisme philosophique et certaines formes d'anthropologie. Dire des sociétés démocratiques, pluralistes, qu'elles peuvent encourager et s'adapter à la diversité culturelle est un lieu commun.

À vrai dire, le symbole même d'une posture « cultivée » ou « civilisée » est précisément la capacité à situer et à apprécier les cultures dans le cadre d'une sorte de *musée imaginaire*, comme s'il s'agissait de les collectionner et de les apprécier. Le goût pour la diversité que cultivent les Occidentaux se caractérise fondamentalement comme capacité à les connaître et à les situer dans un cadre temporel universel qui ne prend en compte la différence de leurs contextes historiques et sociaux que pour mieux, en définitive, les dépasser et les rendre transparentes.

Il est à partir de là possible de comprendre comment cette valorisation de la diversité culturelle a pu devenir le socle de la politique britannique d'éducation multiculturelle. Deux problèmes se posent. Le premier de ces problèmes, qui est aussi le plus évident, est que, parallèlement aux efforts déployés pour l'accepter et l'encourager, l'on cherche toujours aussi à endiguer la diversité culturelle. Une norme transparente se constitue, une norme posée par la société d'accueil ou par la culture dominante, qui affirme tout le bien possible des autres cultures, mais qui exige simultanément de pouvoir les situer dans son propre cadre de référence. C'est ce que je veux dire quand je parle de *création* de la diversité culturelle et d'*endiguement* de la différence culturelle.

Le second problème, c'est que, comme nous ne le savons que trop, dans les sociétés qui encouragent le multiculturalisme, il subsiste encore, sous différentes formes, un racisme endémique. C'est que l'universalisme, qui rend possible la diversité, dissimule aussi des normes, des valeurs et des intérêts ethnocentriques.

La nature changeante de ce que nous considérons comme la « population nationale » est de plus en plus manifestement élaborée à partir d'une grande diversité d'intérêts, d'histoires culturelles, de lignages postcoloniaux, d'orientations sexuelles. La nature même de l'espace public se transforme et exige en conséquence une nouvelle conception de la politique, fondée sur des identités hétéroclites, inégales, multiples et *potentiellement antagonistes*, ce qui est très différent d'un pluralisme fondé sur l'autonomie et l'individualisme (et la conception de la diversité culturelle qui va de pair). Nous avons affaire non à une floraison de talents et de capacités individuels, mais à un moment historique où, de fait, ces identités multiples s'articulent de manière problématique, que ce soit d'une façon positive ou négative, bénéfique ou régressive, souvent de manière conflictuelle, parfois même de manière *incommensurable*.

Le multiculturalisme a constitué une tentative visant simultanément à répondre au processus dynamique d'articulation de la différence culturelle et à contrôler ce processus, par l'administration d'un *consensus* fondé sur une norme qui dissémine la différence culturelle.

Lorsque je parle de différence culturelle plutôt que de diversité culturelle, je cherche à montrer en quoi cette perspective *liberal* est en soi insatisfaisante, notamment dans la mesure où elle ignore en général le point de vue universaliste et normatif particulier à partir duquel elle émet ses jugements culturels et politiques. À l'aide du concept de différence, dont l'histoire théorique renvoie à la pensée post-structuraliste, à la psychanalyse (où la différence a d'importantes résonances), au marxisme post-althussérien et aux travaux exemplaires de Fanon, je me suis efforcé de repérer le bord tranchant, la limite que contient aussi la notion d'Occident, de culture occidentale, avec son *liberalism* et son relativisme — ces mythologies

très efficaces du « progrès ». En m'appuyant sur le concept de différence culturelle, j'essaie d'occuper cette position liminale, cet espace productif où la culture est produite comme différence, dans un esprit de différence [otherness] ou d'altérité [alterity]. »

Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse*, Paris, librairie Arthème Fayard, 1999

« (...) les matériaux et les informations ainsi révélés ont un poids dont l'anthropologue soucieux des problèmes de métissage ne pourra désormais plus se délester : « Ce n'est donc pas le silence des archives qui explique, jusqu'à une date récente, les lacunes ou les défaillances de la recherche. Mais plutôt une tendance à oublier l'histoire de certaines parties du globe, ou à ne lui accorder qu'une part négligeable dans leur destin » (p. 28). Partant d'une idée partagée par de nombreux chercheurs, selon laquelle l'étude du métissage nécessite au préalable celle de la notion de culture tant en histoire qu'en anthropologie – « En somme, il faudrait livrer nos outils à une critique sévère et réexaminer les catégories canoniques qui organisent, conditionnent et souvent cloisonnent nos recherches : économie, société, civilisation, art et culture » (p. 49) –, l'auteur défait l'écheveau des brassages qui, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, s'élaborèrent au Mexique et, plus généralement, dans la région amazonienne. Processus qui, par un phénomène de réciprocité, virent également le jour aussi bien en Espagne et au Portugal que dans les palais florentins. Si l'ouvrage emporte l'adhésion et paraît offrir de réelles perspectives, c'est avant tout grâce à une démarche qui ne vise pas à étiqueter le métissage, à l'affubler d'emblée d'une définition forcément réductrice, mais se concentre davantage sur l'étude des forces mouvantes à l'œuvre dans ce type de phénomène culturel. » extrait de : MENUT Nicolas, « Serge Gruzinski, *La Pensée métisse* », *L'Homme*, 160 | octobre-décembre 2001, [En ligne], mis en ligne le 31 mai 2007. URL : <http://lhomme.revues.org/index7730.html> [Consulté le 12 août 2010]

BAZIN Jean : « L'anthropologie en question : altérité ou différence ? » in : MICHAUD Yves (dir.) *L'histoire, la Sociologie et l'Anthropologie*. Paris, Odile Jacob, 2001.

C'est à ces différents concepts que s'oppose Jean-Loup Amselle, qui ne renonce pas à appréhender, depuis le point de vue de l'anthropologie, la question de l'universel. Il propose la figure du branchement, qui emprunte davantage au technologique qu'au biologique, dont il souhaite clairement se démarquer, en pensant les continuum culturalo-linguistiques en termes de connexion ou d'interconnexion.

AMSELLE Jean-Loup, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001
« A l'époque [de *Logiques Métisses – anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*], j'ai employé la métaphore du métissage pour rendre compte d'un terrain particulier au Mali, à savoir les relations entre plusieurs populations : les Peuls, les Bambaras, les Malinkés et les Sénoufos. Dans ce contexte, il m'apparaissait que l'identité n'était pas figée, immuable mais au contraire douée d'une certaine plasticité. Il n'y avait pas de différence de nature entre ces populations. Il existait entre elles une sorte de continuum culturalo-linguistique.

Cette perspective m'a amené à remettre en question la démarche discontinuiste de l'anthropologie qui est l'un des fondements de la domination occidentale sur le reste de la planète. A la "raison ethnologique" qui consiste à extraire, purifier et classer afin de dégager des types – que ce soit dans le domaine politique, économique, religieux, ethnique ou culturel –, j'ai opposé une logique métisse, c'est-à-dire une approche continuiste qui met l'accent sur l'indistinction, le syncrétisme originaire. (...) J'ai renoncé à la métaphore du métissage à cause du poids du polygénisme et de la zootechnique. Les sciences sociales ont beaucoup de mal à échapper à la référence biologique quand elles abordent le métissage. (...) La notion de métissage évoque la rencontre des cultures. Cela présuppose que celles-ci seraient distinctes ou pures. Or, il n'existe pas de cultures isolées, discrètes. Elles sont toutes

déjà métisses, hybrides. C'est le fait de se rencontrer qui les fait exister comme éléments discrets. En réalité, elles forment des ensembles ouverts. (...) C'est dans le choc colonial que se constituent les cultures. Ce choc est donc un 'mélange de mélanges', un 'patchwork de patchworks'. Le métissage est toujours au deuxième degré puisqu'il fait suite à un syncrétisme originel. C'est pourquoi je ne peux être d'accord avec les penseurs de la créolité par exemple (...) » Entretien avec Jean-Louis Amselle par Ayoko Mensah pour *Africultures* <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=3760> [consulté le 11 août 2010]

« La façon dont l'auteur évoque les « objets culturels » rapatriés et réinterprétés (le Coca-Cola en Afrique, le base-ball au Japon, le McIntosh chez les intellectuels français) pour souligner que c'est « à travers la consommation de produits importés ou l'importation d'idées étrangères que se manifeste le plus fortement l'identité culturelle ou nationale » (p. 23) incarne cette mécompréhension, qui est également celle d'Appadurai (1996) par exemple : ce n'est pas à travers des « éléments » discrets, toujours bien entendu transmissibles, que peut se comprendre une « culture », mais bien comme l'a enseigné Mauss (1969 : 306), à travers l'organisation, la complémentarité, l'articulation des « systèmes de sens » comme parties hiérarchisées d'une totalité signifiante globale. » Stéphane Vibert, *CELAT*-Département d'anthropologie Université Laval. Article en ligne sur <http://www.erudit.org/revue/as/2003/v27/n1/007014ar.pdf> [consulté le 11 août 2010]

Le singulier, en tant que pluriel, la complexité, le danger du discours identitaire fondateur, l mais aussi le risque de l'homogénéisation et de l'uniformisation participent pleinement d'une réflexion théorique élargie et amplifiée sur l'interculturel et ses conséquences pour les institutions patrimoniales, pour les échanges culturels, pour le « contrat social ». Ce pluriel permet aussi de prendre en compte les aspects culturels des expériences historiques divergentes.

JULLIEN François, *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Fayard, 2008.

« Il est temps, en effet, de sortir à la fois de l'universalisme facile et du relativisme paresseux : notamment, de requalifier, mais par leur versant négatif, un absolu des droits de l'homme ; de repenser le dialogue des cultures en termes non d'identité et de différence, mais d'écart et de fécondité en même temps que sur le plan commun de l'intelligible ; d'envisager ainsi ces cultures comme autant de ressources à explorer, mais que l'uniformisation du monde aujourd'hui menace. Car seul ce pluriel des cultures permettra de substituer au mythe arrêté de l'Homme le déploiement infini de l'humain, tel qu'il se promeut et se réfléchit entre elles. » F.J.

MORIN Edgar *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, Folio Actuel 1990 (1987).

MORIN Edgar *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil, 1990

MORIN Edgar *Éduquer pour l'ère planétaire, la pensée complexe comme méthode d'apprentissage dans l'erreur et l'incertitude humaine* (avec Raul Motta, Emilio-Roger Ciurana), Balland

ROY Ghislaine « Devons-nous avoir peur de l'interculturel institutionnalisé ? », in *Nouvelles pratiques sociales*, n°5, 1992

L'approche de la diversité des langues (qui, pour l'UNESCO par exemple, doit être promue au même titre que la biodiversité) ou celle de la différence des langues (cristallisée par les représentations de Babel) recoupe en partie la réflexion critique sur la diversité culturelle

et les différences culturelles déjà évoquée. Pourtant, sa présence dans les problématiques interculturelles reste faible, comme si l'on devait faire face, en France comme en Europe, à un réel impensé des langues. Relier les problématiques de l'interculturel à celles des langues et de la traduction, c'est ne pas s'en tenir au constat de la diversité et de la différence.

c. Enjeux de traduction

La traduction peut être prise au sens premier d'un mode de communication d'une langue vers une autre permettant de remédier imparfaitement à la problématique de la multiplicité des langues, que le mythe de la tour de Babel continue de symboliser. La traduction est alors un instrument privilégié de la communication interculturelle entre une langue source et une langue cible (LADMIRAL, etc.).

Mais, à partir de travaux tels que ceux de Derrida, avec le monolinguisme de l'autre, de nombreux théoriciens indiens et américains, la traduction devient le moyen de dépasser l'inscription de la langue comme logique d'appartenance, de la langue comme propriété, comme valeur patrimoniale qui « appartiendrait ». Non seulement parce que les langues sont déjà elles-mêmes en traduction, comme le rappelle Jean-Luc Nancy dans un article déjà cité, mais parce qu'elles n'appartiennent pas, comme se plaît à le rappeler Barbara Cassin, citant Jacques Derrida. Dès lors, la traduction est transnationale, transculturelle, elle opère un mouvement de dégagement par rapport aux enfermements communautaires, aux clôtures identitaires, et elle se démarque de l'approche instrumentale qui voudrait qu'elle soit un médium entre un intérieur et un extérieur (logique d'intraduction/extraduction).

Enfin, poussant plus loin cette logique de « désappartenance » qu'implique la traduction, certains théoriciens mettent en avant la puissance de la traduction en tant que « tiers espace », l'espace intermédiaire, l'espace « entre », lui-même producteur de sens, parce qu'il met au travail les incommensurables (Quine, Lyotard), les intraduisibles.

Ces réflexions sont susceptibles de nourrir non seulement une réflexion sur la traduction en tant que paradigme de l'interculturel, mais elle permet aussi de reposer la question des acteurs (le traducteur comme « médiateur évanescent » de Balibar). Elles sont enfin un outil précieux pour construire une réflexion critique sur l'assignation à identité d'un sujet individuel, d'un sujet collectif.

BALIBAR Etienne « Dire l'universel » in *Transeuropéennes*, nov. 2009, url :

<http://www.transeuropeennes.eu/fr/5/traduire> [consulté le 24 août 2010]

« (...)il y a eu ces dernières années une tendance à élargir et à déplacer l'usage de la catégorie de « traduction », notamment chez des auteurs de la mouvance « postcoloniale » (on pense à des noms comme Edward Said, Homi Babha, Gayatri Spivak, et, d'un point de vue plus philosophique, Judith Butler), qui sont passés de l'idée de *traduire des langues* (ou des textes dans telle ou telle langue) à l'idée de *traduire des 'cultures'*(...). (...) les auteurs en question sont plutôt amenés à associer (politiquement, esthétiquement) l'activité de traduction généralisée à des expériences de résistance, d'hybridité, de rupture d'identité, de dissémination textuelle, de retournements performatifs de noms. À mon avis, tout cela n'a de sens que si les « cultures » sont elles-mêmes conçues comme des systèmes ouverts, évolutifs, de *phrases, de textes, de discours, de dialogues*, plutôt que comme des « visions du monde » monadiques, et si la tâche des multiples traducteurs (qui sont toujours plus nombreux que les traducteurs certifiés, mais moins qu'il serait nécessaire) est perçue comme une vivante contradiction, liée à l'émergence de *médiateurs évanescents* qui parviennent à «

appartenir » simultanément à différentes cultures, et n'appartiennent donc entièrement à aucune, des « étrangers de l'intérieur » en quelque sorte (...) »

BENJAMIN Walter « La Tâche du traducteur », trad. de l'allemand par Maurice de Gandillac, revue par Rainer Rochlitz, in *Œuvres*. T.I, Paris, Gallimard, coll. Folio essais,

BHABHA Homi K., *Les Lieux de la Culture — Une théorie postcoloniale*, trad. Françoise Bouillot, Paris : Éditions Payot, 2007

BHABHA Homi K. "le tiers espace", entretien avec Jonathan Rutherford, revue *Multitudes*, 2007, <http://multitudes.samizdat.net/Le-Tiers-espace-Entretien-avec> [consulté le 15 avril 2010]

Le postulat de Homi K.Bhabha, qui fait l'objet de véhéments débats, est que « Les différences culturelles ne peuvent pas être intégrées à un cadre universaliste ». « (...)La thèse qui affirme que toutes les formes culturelles peuvent être comprises à partir d'un concept universel particulier, qu'il s'agisse de l'« être humain », de la « classe » ou de la « race », risque de s'avérer dangereuse et de limiter notre capacité à comprendre la manière dont les cultures construisent leurs propres systèmes de signification et d'organisation sociale.

Le relativisme et l'universalisme connaissent l'un comme l'autre des variantes radicales qui, pour paraître séduisantes, relèvent d'une même logique. C'est ici que peut intervenir, je crois, la notion de « traduction culturelle » (j'emploie ce terme dans le sillage des réflexions originales de Walter Benjamin sur la tâche de la traduction et la tâche du traducteur, qui permet de concevoir en quoi chaque forme de culture est liée à toutes les autres, parce que la culture est une activité symbolique ou signifiante. Cette articulation des cultures est possible, non pas à cause d'une familiarité ou d'une similitude de contenu, mais parce que toutes les cultures sont des pratiques d'interpellation productrices de symboles et constitutives de sujets.

Nous avons beaucoup de mal à concevoir que l'acte de signifier, l'acte de produire les icônes, symboles, mythes et métaphores à l'aide desquels nous vivons la culture, contient nécessairement en soi une limite qui lui échappe – et cela parce qu'il s'agit de formes de représentation. »

BERMANN Sandra & WOOD Michael *Nation, Language and the Ethics of Translation*, Princeton, Princeton University Press, 2005

Le débat sur la traduction a été entièrement reformulé, au cours des dernières années, et c'est dans les nouveaux enjeux du débat sur la traduction que se situe ce livre.

« Traduire, entre les cultures », revue *Transeuropéennes*, n°22, Paris, 2002

« La traduction constitue l'une des conditions (nécessaire mais pas suffisante) de dépassement des discours identitaires. Elle offre également les possibilités de confrontation entre les différentes réalités culturelles et permet de soulever un ensemble de questions touchant à la fois au fonctionnement des champs de production culturelle et aux échanges internationaux – questions trop souvent débattues aujourd'hui uniquement sous l'angle de la 'globalisation' » ou de la 'mondialisation'. D'où l'intérêt heuristique d'ouvrir 'un champ théorique nouveau dans sa transversalité et ses modes d'application [...] pour élaborer une alternative valable aux notions éculées de 'dialogue des cultures' ou de 'multiculturalité'.
extrait du texte de commentaire de Jean-François Hersent sur de numéro de *Transeuropéennes* : Hersent, Jean-François, « Traduire ou la rencontre entre les cultures », *BBF*, 2003, n° 5, p. 56-60 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 août 2010

Doris Bachmann-Medick et Boris Buden, [Sciences de la culture – une perspective du traduire](#), 2008

<http://eipcp.net/transversal/0908/bachmanmedick-buden/fr> -institut européen pour les politiques culturelles en devenir (EIPCP)

« La catégorie de traduction ne déploie son potentiel d'incitation en sciences de la culture que lorsqu'elle outrepassé les qualités de traduction traditionnelles comme l'équivalence, la 'fidélité' à l'original, l'appropriation ou la représentation –, autrement dit lorsque la sphère de la translation langagière et textuelle est ouverte sur l'horizon plus large des pratiques culturelles de traduction. Ce n'est qu'alors que la traduction peut être élaborée en catégorie d'analyse fondatrice (...) eu égard aux champs de tension du « cultural encounter » au sein d'une société mondiale émergente. La traduction culturelle – à la différence du dialogue culturel, de l'herméneutique culturelle ou de la culture comparée – possède ici une qualité supplémentaire décisive : sa plus grande proximité avec la réalité et avec l'action. Car « traduction » n'est pas un terme d'experts, mais un terme ancré dans le monde de la vie [*Lebenswelt*] lui-même. Les procédures de traduction sont des procédures de *transgressions des frontières conscientes des différences*, qui peuvent être, en tant que telles, fructueuses pour l'analyse de relations et de champs problématiques dépassant les cultures. » (Doris Bachmann-Medick, extrait).

DERRIDA Jacques *Le monolinguisme de l'autre, ou la prothèse de l'origine* Paris, Galilée, 1996

Ainsi que le rappelle Marc Crépon dans le commentaire du livre de Derrida cité ci-dessous en référence, Derrida s'attache à déconstruire la langue comme propriété et comme appartenance. « La langue n'appartient pas. », dit ailleurs Derrida.

CREPON Marc « Ce qu'on demande aux langues (autour du Monolinguisme de l'autre) », *Raisons politiques* 2/2001 (n° 2), p. 27-40. URL : www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2001-2-page-27.htm.

On lit encore dans l'excellent commentaire de Marc Crépon : « (...) faire de la langue une propriété naturelle – alors qu'elle ne l'est pas et ne peut pas l'être – revient toujours à imposer sa réappropriation, comme si tout défaut d'appropriation la menaçait dans son intégrité. La langue devient ainsi quelque chose qu'il ne s'agit pas seulement de promouvoir et de développer, mais qu'il faut aussi protéger, voire sauver. Elle ne devient pas seulement l'instrument du salut, mais son élément même, ce qui sauve en étant sauvé. Comprendre le caractère inappropriable des langues permet donc de saisir par quel mécanisme les passions nationalistes peuvent se focaliser sur les langues. La langue, c'est ce dont on voudrait faire une propriété sans jamais y parvenir, c'est donc ce qu'on n'a jamais fini de s'approprier. » Mais, ajoute Marc Crépon : « Si la langue fait l'objet de demandes, d'exigences politiques, c'est, en effet, qu'elle est considérée, le plus souvent, comme une composante incontournable, la moins contestable, de l'identité culturelle. C'est même ce qui permet à la culture d'être érigée en valeur. Autrement dit, puisque la langue est une propriété naturelle et que la culture trouve en elle son sédiment, on ne pourra pas davantage « renier » sa culture que sa langue propre, comme langue « maternelle ». Au contraire, elle devra être à son tour protégée, préservée, gardée comme le trésor dans lequel sont conservées l'histoire et la richesse de la langue – tout ce qui peut être rassemblé pour en avérer le caractère « naturel ». C'est à ce compte que, au moins depuis Leibniz, les discours de revendications linguistiques se sont toujours accompagnés de programmes de collations et d'inventaires (les antiquités de la langue, les mots rares, les vieux textes de loi, les poésies et les chants populaires, etc. Comprendre son propre monolinguisme comme monolinguisme de l'autre revient à inverser les termes du problème. Ce que la langue, comme langue de l'autre, qui m'impose sa loi, révèle de la culture, ce n'est pas son caractère naturel, mais son essence coloniale (...) »

ECO Umberto *Dire presque la même chose,*

LAUNAY de Marc *Qu'est-ce que traduire ?* Paris, Vrin, 2006

« Empruntant les pas de Ricoeur, M. de Launay montre comment la traduction part d'un texte qu'elle a elle-même reconstitué en original. Comment dès lors légitimer la traduction ? Tout d'abord parce qu'elle permet d'observer le mouvement de la langue et le jeu des langues entre elles. De ce fait, l'intraduisible n'est jamais qu'une impossibilité momentanée non de traduire mais de réécrire. La traduction cherchera alors avant tout, comme le dit J. Bollack, à retrouver le sens du texte qui y est pour l'essentiel situé. La condition de possibilité de la traduction dépend dès lors de la prise en compte d'une « historicité double » : celle du sens produit par le texte et inclus dans la tradition, celle élaborée par le texte lui-même. »
commentaire extrait de la revue *Le Banquet*, 2007/1

PERROT Martyne. « Quand faire sien, c'est faire autrement. » In: *Communications*, 77, 2005. *Faire sien. Emprunter, s'approprier, détourner.* pp. 5-16 URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_2005_num_77_1_2260
Consulté le 14 août 2010

RICOEUR Paul *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004

RICOEUR *Un passage : traduire l'intraduisible*,

d. espace public, citoyenneté, civilité

BALIBAR Etienne *Droit de cité, Culture et politique en démocratie*, La Tour d'Aigues, 1998

BAUBEROT Jean *L'intégrisme républicain contre la laïcité*, Editions de l'Aube 2006

« Jean Baubérot dénonce le «double discours» de cet intégrisme républicain qui empêche une lutte réelle contre les discriminations en confondant universalisme et refus de la diversité. » (...)Une «laïcité inclusive» (incluant la diversité), fondée sur la loi de séparation de 1905 et enrichie par les expériences non françaises [comme l'expérience de laïcité interculturelle au Québec] permettra de lutter contre les discriminations et de répondre aux défis du XXIe siècle, comme le montre une «Déclaration internationale de la laïcité», signée par des universitaires des cinq continents et publiée à la fin de cet ouvrage documenté et citoyen. » (NdE)

BOURDIEU Pierre *Questions de sociologie*

BOURDIEU Pierre *La distinction*

BOURDIEU Pierre et CHARTIER Roger « Le sociologue et l'historien » Editions Agone avec Raisons d'Agir et l'Ina éditions, 2010

JEUDY Henri-Pierre *Sciences sociales et démocratie*, éditions Circé, 1997

FASSIN Eric et FASSIN Didier *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

FASSIN Didier (dir.) *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2010

Didier Fassin « Les frontières ne sont plus juridiques ou géographiques, mais sociales, culturelles, voire raciales. « Il n'existe qu'un seul mot en français pour dire « frontière ». En anglais, il y en a plusieurs, et j'en ai retenu deux : border, la ligne territoriale et légale qui sépare les étrangers et les nationaux ou les immigrés et les autochtones, et boundary, qui désigne les limites invisibles, symboliques, tracées entre catégories sociales et groupes humains. Ces frontières intérieures distinguent les individus sur des critères de couleur,

d'origine, de culture, voire de religion, qui contribuent à radicaliser la différence. Ce sont des constructions idéologiques de l'Autre dont l'efficacité pratique est considérable pour compliquer l'accès à l'éducation, à l'emploi ou au logement. C'est pourquoi nous avons décidé, en réunissant une quarantaine de chercheurs, de travailler sur cette double frontière que la plupart des études abordent séparément : il y aurait d'un côté l'immigration et les sans-papiers, de l'autre la discrimination et les jeunes des banlieues. Il faut penser les deux ensemble. » extrait d'un entretien avec Catherine Poitevin et Sophie Lerm, 02.02.2010 url : <http://www.telerama.fr/divers/didier-fassin-en-se-niant-comme-pays-d-immigration-la-france-met-en-peril-sa-cohesion-et-son-unite,52034.php>

AMSELLE, Jean-Loup. *Vers un multiculturalisme français : l'empire de la coutume*. 2e éd. Paris : Flammarion, 2001 (1996).

« L'idée d'une république dont le principe de base est celui de l'assimilation de citoyens isolés les uns des autres paraît contradictoire avec l'existence de l'opposition des Francs et des Gallo-Romains qui imprègne une grande partie de l'historiographie en France. Tel est pourtant le fondement du multiculturalisme français qui, dans ses versions les plus récentes et les plus outrancières, débouche sur la bipartition de la population entre des " communautés " minoritaires et une " ethnie française " majoritaire. C'est dans ce cadre qu'il convient de replacer le phénomène de durcissement des identités et d'essor des fondamentalismes ethniques et religieux qui affecte notre pays.

Ce n'est pas en historien des idées mais en anthropologue spécialiste de l'Afrique noire que nous voudrions examiner la prégnance du schème de la " guerre des deux races " à la fois dans le cadre de l'histoire nationale et dans celui de son exportation dans les colonies. En effet, loin de constituer deux sphères étanches, l'histoire métropolitaine et l'histoire des colonies ne cessent de s'informer mutuellement, au point que le traitement des communautés à l'intérieur du territoire national emprunte aujourd'hui beaucoup à des précédents coloniaux. » J.-L. A.

e. Quelle citoyenneté dans la globalisation ?

Tout comme, à l'épreuve de la globalisation, la question des conditions de construction du sujet travaille l'interculturel, ainsi que Jean Bazin le rappelle, dans cette porosité entre soi et l'autre, les enjeux de citoyenneté, la question de savoir qui compte comme sujet politique et comme sujet de justice est un chantier qui touche très directement la question du lien social, du vivre ensemble, voire la définition d'un nouveau « contrat social ».

BECK Ulrich « La vérité des autres. Une vision cosmopolitique de l'altérité », in *Cosmopolitiques*, Éditions de l'Aube, Pratiques cosmopolitiques du droit, décembre 2004.

BECK Ulrich *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Éditions Aubier, 2006.

BUTLER Judith et SPIVAK G.C. *L'Etat global*, Paris, Payot, 2009

L'Etat, aujourd'hui, est essentiellement un lieu de transit et ses habitants sont, de plus en plus, des apatrides. A l'ère des migrations permanentes (dues à des pressions économiques, culturelles, militaires ou climatiques), qu'est-ce que la philosophie contemporaine, à commencer par celle de Hannah Arendt, peut nous dire sur ce phénomène qui concerne aussi bien les Palestiniens que les membres de l'Union européenne ? Qui exerce le pouvoir aujourd'hui ? Avons-nous toujours le droit d'avoir des droits ? Comment peut-on encore avoir le sentiment d'appartenir à une nation ? (NdE)

A cette réflexion doit être articulée celle de SPIVAK, dans la foulée des *subaltern studies*, sur les subalternes comme « ceux qui ne sont pas en situation d'accomplir l'Etat ».

CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire et DASEN Pierre (dir.) *Mondialisation, migration et droits de l'homme : un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyenneté*, éd. Bruylant, Bruxelles, 2007

FRIEDMAN Jonathan Friedman et FRIEDMAN Kajsa Ekholm *The Anthropology of global systems: Historical transformations and global process*. Walnut Creek: Altamira Press, 2007

Ce livre propose une critique de la plupart des théories actuelles sur la globalisation/mondialisation, les auteurs développant leur propre théorie des systèmes globaux/mondiaux.

FRIEDMAN Jonathan Friedman et FRIEDMAN Kajsa Ekholm *Modernities, class, and the contradictions of globalization: the anthropology of global systems* Walnut Creek: AltaMira Press, 2008

ONG, Aihwa *Flexible citizenship. The Cultural Logics of Transnationality*, Duke, Duke University Press, 1999

Les Etats nations sont-ils transformés par la globalisation au point de devenir une seule et unique économie globalisée ? Les forces culturelles mondiales ouvrent-elles sur un millénaire postnational ? Il s'agit pour nous de développer des instruments d'analyse et de méthode ayant une validité plus large pour saisir les transformations des sociétés contemporaines, entre le national et le transnational, histoire coloniale et mémoire post-coloniale, assignations communautaires et revendications identitaires, autrement dit de pouvoir entrer dans un dialogue critique avec d'autres approches au niveau international.

f. Pensées de la reconnaissance

Ainsi que le rappelle la présentation du laboratoire SOPHIAPOL (Paris-Ouest Nanterre), tout entier centré sur les problématiques de reconnaissance, il existe aujourd'hui dans l'espace public des sociétés démocratiques un ensemble d'attentes et de demandes de reconnaissance sur la diversité desquelles Paul Ricoeur a attiré l'attention. Les membres du laboratoire SOPHIAPOL poursuivent ainsi : « La notion de reconnaissance semble ainsi traverser aussi bien les demandes formulées au sein de l'espace public que celles qui relèvent de la sphère privée. Il n'est pas certain que cet ensemble d'exigences qui peut s'exprimer aussi bien dans le langage du droit que dans celui de la morale, voire dans le registre de la psychologie, possède toujours des objectifs clairs. En revanche, il est certain que l'ensemble des agents porteurs de telles attentes, ainsi que les théoriciens qui cherchent à les comprendre et à les expliquer semblent éprouver bien des difficultés à construire un concept de reconnaissance capable de subsumer la diversité de ces demandes. »

Les pensées de la reconnaissance peuvent-elles nourrir une réflexion sur les institutions patrimoniales qui se placerait du point de vue de l'interculturel sans rien céder sous l'angle de la citoyenneté et de l'espace public ? Sont-elles pertinentes pour le propos du GIS IPAPIC ? Mais comment s'articulent-elles aux questions de légitimité ?

LAZZARI Christian et NOUR Soray (dir.) *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2000

De quelle manière peut-on penser concrètement les différents processus d'intégration sociale fondée sur la reconnaissance ? Par le recours à la théorie psychanalytique de l'identification ? Par le recours à l'identification empathique étudiée par la psychologie sociale et par les sciences cognitives ? Par le recours aux analyses produites par la sociologie et l'économie de l'estime sur les conséquences de la multiplicité des standards de reconnaissance ? Par

l'analyse juridique de l'effet de la distribution des droits ?

Quels sont les obstacles que rencontre une telle intégration ? Nous pouvons avoir affaire à des catégorisations sociales négatives comme la dépréciation, la stigmatisation, la disqualification ou à des catégorisations et des pratiques beaucoup plus radicales comme la réification ou l'exclusion sociale. (NdeE)

CAILLE Alain & LAZZARI Christian *La reconnaissance aujourd'hui*, Paris, CNRS éditions, juin 2009
« Une telle variété d'investissement du concept de reconnaissance rend nécessaire d'en donner une définition qui permette de décliner celle-ci selon ses différents contenus (civique, sociale, culturelle, interpersonnelle).
Or, l'intensité des débats sur ce thème dans la philosophie et la sociologie contemporaines témoigne de sa complexité, voire de son obscurité. Lorsqu'on passe du courant libéral « déontologiste » à certaines tendances du courant communautarien, du marxisme ou du courant républicain, voire à la sociologie critique ou à l'individualisme méthodologique, c'est à chaque fois un nouveau paysage de la reconnaissance, une problématique différente qui apparaît. Qui doit reconnaître qui ou quoi ? Au nom de quoi ? Sous quelles formes ? Et, d'ailleurs, qu'est-ce que reconnaître ? » Extrait de la quatrième de couverture

LEVINAS Emmanuel *L'humanisme de l'autre homme*, LGF, 1987

RICOEUR Paul *Parcours de la reconnaissance*, Editions Stock, collections "Les Essais", Paris, 2004

TODOROV Tzvetan *Nous et les autres, la réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, le Seuil, 1992

Territoires, pouvoirs, contextualisations, transterritorialités

a. « l'invention de la tradition » et les pièges identitaires pour le patrimoine

Les travaux sur la construction identitaire de la nation sont importants pour interroger la « raison politique » du patrimoine. Mais ils valent tout autant pour appréhender la logique identitaire à des niveaux infranationaux (région, ville), voire transnationaux (le discours sur « l'identité de l'Europe », par exemple). Ils peuvent donc permettre d'étayer une réflexion critique sur les institutions patrimoniales comme fabriques d'une identité homogène et organes de diffusion d'un certain imaginaire national .

ANDERSON Benedict *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, éditions La Découverte, 2006

La nation, cette « communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine » (p. 19)- c'est ainsi que Benedict Anderson, dans cet ouvrage comparatif important, définit la nation. Les travaux de Benedict Anderson sont une référence majeure pour celles et ceux qui tentent d'appréhender le discours national, voire le discours ethnonational et ses imbrications avec l'imaginaire social.

BALIBAR Etienne, WALLERSTEIN Immanuel *Race, nation, classe : identités ambiguës* Paris, La Découverte, 1997 (1988)

Quelle est la spécificité du racisme contemporain ? La thèse soutenue ici [au sujet du racisme, qui ne cesse de progresser dans le monde] est qu'il ne s'agit ni d'un épisode, ni

d'une survivance, ni d'un préjugé, mais d'un rapport social indissociable des structures mêmes de ce monde : le complément intérieur de l'universalisme bourgeois, disent les auteurs. Et, en préface à la deuxième édition (1997), ils précisent un des aspects de leur démarche : « nous avons cherché non pas à nier les différences de cultures, d'histoires, d'appartenances, en les noyant dans l'espace d'une mondialité homogène, mais à comprendre leur genèse et à étudier leur fonction politique à la fois ambivalente (par les utilisations dont elles peuvent faire l'objet) et changeante (en fonction de nouvelles tendances et de nouveaux rapports de force). »

BUTLER Judith *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005

C'est sous l'angle de la critique radicale de l'identité, de l'essentialisme et du différentialisme que l'œuvre de Judith Butler peut être ici importante pour penser les rapports entre identité et patrimoine.

CASTORIADIS Cornelius *l'Institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil, 1975

« Cornélius Castoriadis s'attache à un réexamen fondamental des bases philosophiques de la pensée révolutionnaire. Il retrouve, chez Marx notamment, les préceptes de la " pensée héritée ", cette logique identitaire qui, depuis les Grecs, inspire la philosophie classique. Et il propose une " auto-institution " de la société qui laisserait cours, enfin, à l'imaginaire radical. Fruit d'une analyse précise de l'histoire et des luttes sociales à l'heure de l'effondrement des repères traditionnels de la révolution, ce livre, devenu un classique, propose un point de départ pour penser à neuf le projet de transformation de la société. »

« 1975. Ce philosophe polymorphe revisitait dans ce livre la pensée politique marxiste en critiquant son aspect déterministe (des lois inexorables sont supposées régler le cours de l'histoire). Au lieu de cela, C. Castoriadis insistait sur la puissance créatrice de l'imaginaire collectif, lequel était à même de transformer la société et d'échapper aux dites lois. » extrait de *Science politique* Hors-série N° 42 - Septembre-octobre-novembre 2003

HOBBSAWM Eric (dir.), RANGER Terence (dir.) *L'Invention de la tradition*, Paris, Editions Amsterdam, 2006

Le concept de « tradition inventée » fait aujourd'hui partie du patrimoine des sciences sociales et de l'histoire. Les différentes études réunies dans ce recueil décrivent comment les États-nations modernes en gestation, mais aussi les mouvements anti-systémiques qui se développèrent en leur sein et les sociétés dites « traditionnelles », ont délibérément cherché, souvent avec succès, à réinterpréter radicalement ou à inventer, parfois de toutes pièces, des traditions et des « contre-traditions » pour se légitimer, s'inscrire dans la longue durée, assurer la cohésion de la communauté ou encore garantir le contrôle des métropoles impériales sur les sujets coloniaux. (NdE)

IVEKOVIC Rada *Le Sexe de la nation*, Paris, Léo Scheer, 2003

Intro manquante

NANCY Jean-Luc *Identités, Fragments, Franchises* Editions Galilée, 2010

« L'identité nationale tournerait-elle mal ? Mais sait-on seulement de quoi on parle ? De là venait la stupeur première : que des termes aussi chargés que " identité " et " nation ", lestés par un demi-siècle - au moins - de questionnements philosophiques, psychanalytiques, ethnologiques, sociologiques et politiques, se trouvent allègrement propulsés en objets de " débat ". Se sont donc détachés ces quelques fragments, à la hâte. Ils peuvent se lire aussi comme quelques préalables indispensables à toute prise en compte des mouvements

tectoniques et des métamorphoses que connaissent désormais les supposées " identités nationales ", ici comme ailleurs. »

Les recherches bibliographiques n'ont jusques là pas fait apparaître de travail systématique sur la fabrique identitaire en région, et ses alliances avec les institutions patrimoniales. Il semble que, souvent, l'argument de la spécificité locale à des fins d'accroissement du tourisme culturel gomme toute démarche d'analyse systématique dans ce sens.

b. enjeux étatiques des institutions patrimoniales

Les grandes mutations des institutions patrimoniales nationales ne peuvent être évaluées qu'à l'aune d'une appréhension fine de leur histoire, de leurs fonctions initiales, des lignes de tension et de conflit qu'elles ont suscitées (et qu'elles continuent de susciter) et des fonctions qui ont été les leurs à l'origine. C'est, par exemple, parce que Robert Damien remet en perspective la bibliothèque dans sa relation à la « raison politique » qu'il peut, comme on le verra plus tard, analyser les changements structurels et contextuels de la bibliothèque contemporaine.

DAMIEN Robert *Bibliothèque et Etat, naissance d'une raison politique*. Paris, PUF, 1995

Analyse du projet bibliopolitique et de l'idéal type d'une bibliothèque nouvelle développés au XVIIe siècle par le futur, et premier, bibliothécaire de la Mazarine : Gabriel Naudé (1600-1653). Défenseur de la raison d'Etat contre les raisons d'Eglise, Naudé voit dans cette accumulation des savoirs l'instrument d'une connaissance critique et l'origine d'un conseil politique assurant la permanence du pouvoir (y compris par le coup d'Etat). A cet égard, la bibliothèque doit, selon Naudé, regrouper les connaissances du passé de la façon la plus ouverte et exhaustive possible. Universelle par la composition de son fonds, la bibliothèque naudéenne se doit également d'être utile, et donc accessible à tous : « Elle sera ouverte pour tout le monde sans excepter âme vivante ». Cette instrumentalisation sociopolitique l'oppose donc tant à la bibliothèque jésuitique sélective qu'à la bibliothèque privée dédiée à l'utilisation et à la délectation solitaires. NdeE

C'est à partir notamment de cette réflexion sur le projet encyclopédique de la bibliothèque naudéenne que Robert Damien appuie son analyse des problématiques contemporaines de la bibliothèque confrontée au numérique.

CHAUMIER Serge *L'identité, un concept embarrassant, constitutif du musée*, in *Cultures et musées*, n°6, 2005

Rappelant combien le musée, en général, et le musée d'histoire et d'ethnologie, en particulier, est lié au concept d'identité, Serge Chaumier, dans cet article important, envisage les alternatives à l'utilisation des problématiques identitaires dans la sphère muséale.

COMBE Sonia « L'histoire comme symptôme. L'archive refoulée. Réflexion sur des pratiques d'Etat et des conduites sociales », *Apertura*, vol.13, 1996

L'archive refoulée, c'est la protection d'une narration identitaire au détriment d'autres voix, perçues non seulement comme hétérogènes, mais antinomiques.

COMBE Sonia (dir.) *Archives et écriture de l'histoire dans les sociétés post-communistes*, La Découverte, 2009

Les travaux de Sonia Combe sont non seulement importants pour réfléchir aux problématiques de l'archive en France, mais ils apportent un éclairage fondamental sur la problématique postsocialiste des archives.

COMBE Sonia *Archives interdites. L'histoire confisquée*, (3 e édition augmentée), La Découverte, 2010.

Les travaux de Sonia Combe soulignent à quel point les manques, les amnésies, les trous dans les archives, les collections, la présentation de ces collections au public résultent de stratégies narratives élaborées par l'Etat. Tout comme les oublis dans les musées ou les bibliothèques, le refoulement de pans entiers d'archives structure en creux l'imaginaire national. Les travaux de Benjamin Stora sur la guerre d'Algérie n'ont cessé de le rappeler également.

LENIAUD Jean-Michel *Les archipels du passé*, Paris, Fayard, 2002

Musées, monuments historiques, Inventaire général, bibliothèques, archives, ethnologie, espaces protégés, naturels ou construits et même création contemporaine et urbanisme, autant de domaines que l'on appelle aujourd'hui « patrimoine ». Au même titre que l'économie ou l'entraide sociales, le terme est entré dans la sphère du politique, mais c'est l'histoire de la notion qu'il désigne que ce livre s'est fixé de tracer. Cette démarche oblige à revenir sur un certain nombre d'idées reçues. Ainsi, on répète que l'histoire du patrimoine est courte, qu'elle serait à peine antérieure à 1789. Il n'en est rien : si elle étatisait le patrimoine après en avoir déplacé la responsabilité, la Révolution française n'en forge pas le concept, pas plus qu'elle n'invente les politiques de conservation. Jean-Michel Leniaud parcourt les siècles antérieurs à la recherche des premières manifestations qu'on pourrait qualifier de « patrimoniales » - depuis le culte des morts jusqu'à l'affirmation dynastique -, et observe leur incorporation progressive à l'intérêt public. Il montre ensuite combien le XIXe siècle a méthodiquement instrumentalisé le passé et le patrimoine au service de la nation et de son exaltation et, en France, de l'Etat. Le XXe siècle a inventé de nouvelles formes d'utilisation du patrimoine, depuis la recherche scientifique jusqu'à la consommation culturelle ; il en a élargi le champ et l'a ouvert davantage encore au pouvoir de l'Etat. Quelles évolutions pour demain ? - Présentation de l'éditeur - (date de publication : 3 juin 2002)

Matériaux pour l'histoire de notre temps « L'historien face à l'ordre informatique : classification et histoire » Nanterre, BDIC, Avril-Juin 2006 - N°82 (éditorial de Sonia Combe)

Actes d'un colloque portant sur le lien épistémologique entre la classification des sources, élaborées depuis le XVIIème siècle, et la formation des écoles historiques et l'écriture de l'histoire – cette thématique étant présentée comme « un angle mort de la pensée bibliothéconomiste et archivistique » : comment se sont construites les logiques de connaissance à partir de la classification méthodologique des livres au XVIIème siècle, et comment aujourd'hui l'informatique induit des pratiques nouvelles chez les chercheurs et les professionnels.

MESSIAS CARBONELL Bettina (dir) *Museum Studies : An Anthology of contexts* Blackwell Publishing, Oxford, 2004

Un ouvrage collectif extrêmement riche sur les attendus du musée en tant qu'institution (le musée comme collection de contextes, le musée mettant à l'épreuve l'idée de nature -le musée d'histoire naturelle - et l'état de culture - les musées d'ethnologie -, le projet de la nation incarné au musée, le traitement et le destin de l'histoire au musée, les conflits de légitimité, etc.) Le livre ouvre de nombreuses pistes de travail, pour les Etats Unis plus spécifiquement, mais il ne s'y limite pas.

POULOT Dominique *Musée, nation, patrimoine : 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997

L'affirmation d'un patrimoine national paraît aujourd'hui aller de soi. Cette évidence cache une genèse chaotique, que la mémoire collective a oubliée derrière l'éloge convenu des institutions ou l'exécration complaisante du « vandalisme ».

Rouvrir le dossier engage donc une critique de la raison patrimoniale, autant qu'un refus de l'histoire commémorative. Le fanatisme de l'avenir n'empêche pas la Révolution de se réclamer des siècles écoulés : leur legs, régénéré par la liberté, doit appeler l'émulation,

instruire le peuple et transmettre des leçons neuves à la postérité. La censure iconoclaste et l'inventaire patriotique, tous deux héritiers des Lumières, entendent épuiser le détail infini des richesses françaises à mesure des ordres de triage, des ambitions des antiquaires et de l'avidité des musées. Une fois éliminés futilités et symboles menaçants, le pays dispose de son passé comme d'une ressource, soumise aux principes de l'utilité et de la jouissance. Dépasser cette représentation exige ensuite un effort inédit pour penser le temps d'un patrimoine. Dominique Poulot reprend à neuf paroles et pratiques afin de dévoiler stratégies de conservation, affirmations des valeurs et revendications d'artistes ou d'érudits. Il montre comment la sollicitude des pouvoirs, le travail d'interprétation et les intérêts du public comprennent peu à peu l'étrangeté de la tradition interrompue, reconstruisent son héritage et l'insèrent enfin dans le cours du progrès. NdeE

POULOT Dominique *Une histoire des musées de France, XVIIIe-XXe siècle* La Découverte, 2005

Les musées français ont été largement renouvelés et remodelés, voire reconstruits, depuis une génération : ils suscitent aujourd'hui un attachement unanime de la part d'un public de plus en plus nombreux. Mais cette mutation spectaculaire a souvent conduit à célébrer les progrès accomplis au détriment de la mémoire des lieux et des hommes.

C'est ce que montre Dominique Poulot dans cette histoire originale des musées de France. Dans son moment fondateur, en rupture avec le secret des collections particulières, le musée a voulu illustrer l'utilité publique de l'art et du savoir. Du XIXe siècle au XXe siècle, entre bureaux parisiens et conservateurs locaux, une institutionnalisation décisive s'accomplit - au service, selon les cas, des propagandes républicaine ou monarchique. Les musées attestent du goût français, mettent en scène la profondeur historique de la nation, et participent à la construction d'identités collectives. La fin du XXe siècle voit surgir un nouveau modèle d'établissement, qui place les publics au centre de ses préoccupations et contribue au développement culturel comme à la définition d'un patrimoine.

Ces deux siècles ont connu de nombreux conflits de musées, la disparition de certains, la reconversion radicale d'autres et, en guise d'innovations, quelques déménagements de collections. Loin d'une image stéréotypée de l'institution, l'auteur montre combien son histoire, dans ses rencontres plus ou moins réussies avec les visiteurs, témoigne d'engagements politiques et sociaux, autant que d'évolutions professionnelles et de configurations disciplinaires. NdeE

POIRRIER Philippe et VADELORGE Loïc (Dir.) *Pour une histoire des politiques du patrimoine* Comité d'Histoire du ministère de la Culture / diffusion Documentation Française,

Ouvrage collectif présentant les étapes charnières qui ont progressivement fondé et structuré les politiques du patrimoine d'aujourd'hui. Après un retour sur les périodes fondatrices - Constituante, Monarchie de juillet -, plusieurs communications s'attardent sur la complexité de l'action sous la IIIe puis la Ve République : tension entre l'administration des Cultes et celle des Beaux-Arts, tension entre la politique patrimoniale et la politique de création artistique, tension entre le point de vue des conservateurs scientifiques et celui des militants. De ces diverses tensions naît pourtant une institutionnalisation qui se développe par à-coups, sans oublier Vichy, qui procédant par ordonnances fait avancer la réglementation à grandes enjambées. La période la plus récente se caractérise par l'expansion du champ patrimonial et l'émergence de nouveaux acteurs partenaires comme les collectivités locales ainsi qu'un mouvement associatif de plus en plus large. NdeE

ROUSSO Henri (dir.) *Le Regard de l'histoire : L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France*, actes des Entretiens du patrimoine organisés au Cirque d'hiver du 26 au 28 novembre 2001, Paris, Fayard et Monum. Editions du Patrimoine, 2003.

Par une mise à distance que permet le regard de l'histoire, ces rencontres examinent sous un angle critique les pratiques patrimoniales qui, dans un passé récent, ont pu être suspectées notamment de participer aux abus de la mémoire. Il s'agit donc de replacer cette évolution dans la moyenne durée du siècle, en l'inscrivant dans un cadre conceptuel plus général : celui d'une interrogation sur les changements de « régime d'historicité », c'est-à-dire des modalités politiques, culturelles, sociales ou autres par lesquelles une société laisse entrevoir la nature singulière de son rapport avec le passé en même temps que sa propre perception de son présent et de son futur. Deux phénomènes contraires et complémentaires retiennent l'attention : d'un côté la manière dont une société opère la mise au présent du passé, de l'autre la façon dont s'opère la « mise en histoire » progressive du présent. Ces questions sont indispensables pour saisir les débats sur les meilleurs moyens de parler du passé avec les images, les techniques, les mots d'aujourd'hui, et les discussions ou controverses sur les réalisations du temps présent qui doivent ou non passer à la postérité. Cette approche dialectique est l'occasion d'offrir un regard ouvert sur l'histoire des usages du passé dans la France contemporaine. (Présentation en ligne sur le site de l'IHTP url : <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle182&lang=fr.html>)

Ces travaux peuvent être utiles pour réfléchir aux nouveaux processus de patrimonialisation à partir du temps présent (constitution d'archives orales, rôle des donateurs ou dépositeurs, etc).

RUDEL Thierry « Musées 'civilisants' du Québec et du Canada : les enjeux politiques et publics », in *Culture & Musées* n°6, 2005

Ce texte de Thierry Ruddle, dépourvu de toute complaisance, est retenu ici, car il met en question avec beaucoup de sagacité la construction des discours nationaux fédéral et québécois au musée, et la manière dont chacun négocie la question de ses composantes différentes.

Extrait : « Ainsi, les perspectives d'intégration des deux musées négligent certaines des particularités de leurs populations, aussi bien que leurs désirs respectifs de farder leurs spécificités. Leurs mandats respectifs correspondent aux objectifs des partis politiques au pouvoir. (...) »

« Dès leur phase de conception, les expositions temporaires consacrées à des communautés différentes sont considérées comme étant distinctes, et le fait qu'une exposition portant sur une communauté culturelle différente soit planifiée pratiquement chaque année signale aux participants que leur prochain tour au musée arrivera bien un jour ! Ainsi au lieu d'aider à l'intégration dans la culture nationale, la commémoration muséale des communautés culturelles renforce les distinctions en leur sein, la ségrégation entre les groupes, le cloisonnement de la société en général » (p.159)

RAUTENBERG, Michel « Les «communautés» imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale. » Cahiers de FRAMESPA, 2, Patrimoine et immigration, Toulouse, 2007, http://w3.univ-tlse2.fr/framespa/revue/articles_liste.php [consulté le 6 août 2010]

c. les institutions patrimoniales à l'épreuve des territoires et des contextes

Le rôle des institutions patrimoniales dans la redéfinition des politiques territoriales, en France comme en Europe, s'est révélé fondamental dans les vingt dernières années. En Europe, il est appuyé sur les politiques de cohésion territoriale. Il est en France lié au mouvement de décentralisation initié au début des années 1980 et à la nécessité, pour des territoires désormais dotés de compétences souveraines, de construire des logiques d'identification et d'appartenance. La demande d'image des collectivités territoriales, dans une logique de concurrence et de marché, place les institutions patrimoniales au cœur du dispositif de

production de l'imaginaire territorial. Que produit celui-ci ? Quelles sont les représentations de l'autre dans les institutions patrimoniales symboliquement productrices d'un imaginaire territorial ? Les institutions patrimoniales servent-elles à produire de la frontière ou bien à produire du commun ? Il semble que peu de travaux de recherche soient consacrés à ces questions.

Mais, ainsi que les géographes, les urbanistes, les ethnologues se plaisent à le rappeler, le territoire est bien plus que « le cadre lié à l'action publique et la représentation politique » (Alphandéry et Bergues). « Le territoire est produit par les relations sociales que les individus et les groupes sociaux tissent », rappellent Pierre Alphandéry et Martine Bergues. Il est multiple, il est mouvant et traversé de mouvements. Comment dans ce contexte penser un patrimoine commun en prise sur l'interculturel ?

Quant à l'intérêt pour les « habitants » dans les institutions patrimoniales – mais qui sont-ils donc ? – il se traduit diversement, et dans des temporalités différentes, selon que l'on parle de musées, d'archives, de bibliothèques. Encore faudrait-il constater que la notion d'« habitant » fait l'économie de la question politique de la citoyenneté et des enjeux d'égalité et d'inégalité qu'elle institue en creux (notamment lorsqu'il s'agit de la distinction entre citoyens et résidents non communautaires, c'est-à-dire non membres de l'UE).

Force est de constater que, sur ces questions, la nouvelle muséologie a ouvert très tôt des pistes, se voulant un mode d'« expérimentation sociale » qui paraît avoir en partie fait long feu. Faut-il revisiter les acquis de la nouvelle muséologie à la lumière de l'interculturel ? Un musée « communautaire » s'empêche-t-il de développer l'europeen et le comparatif ?

L'emprunt au monde anglo-saxon du terme « communauté », qui renvoie à l'idée d'une grande « famille » développant des relations sociales sur un territoire donné, somme toute très proche de ce que la nouvelle muséologie a appelé les « habitants », fait souvent l'objet de mésinterprétations, et le peu d'audience réservé au concept de « communauté patrimoniale » (déclaration de Faro) en France peut paraître freiner tant la recherche que le renouvellement de l'imaginaire social autour d'une nouvelle articulation possible, inclusive, entre patrimoine et territoire. Du moins la prise en compte de ce nouveau champ de références et de normes pourrait-elle permettre de poser la question du potentiel « interculturel » d'une approche valorisant les communautés patrimoniales.

Enfin, les pratiques des institutions patrimoniales de même que les travaux de recherche menés en interne ou par le ministère de la Culture et de la Communication continuent de faire prévaloir une approche traditionnelle des publics, identifiés par segments dans une logique de marketing et de gestion de la diversité. Or, à lire les travaux de recherche menés au sein du monde des archives et des bibliothèques, qui concernent la prise en compte de l'individualisation de la demande et les conséquences de l'âge numérique sur la définition de l'offre et sur le rapport aux publics, on constate l'urgence de nouveaux outils de description et de nouveaux concepts.

AUBRY Martine, CHAVE Isabelle, DOOM Vincent (dir) *Archives, archivistes et archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest de l'Antiquité à nos jours - Entre Gouvernance Et Mémoire*, CRHEN-O, 2006

Par leur richesse ou par leur indigence, les archives sont le témoin privilégié du rapport entre l'espace et le temps, du flux et du reflux des activités et de l'autorité, mais aussi de la relation indéfectible entre la gouvernance et la mémoire. L'histoire de l'archivistique reste encore à écrire afin d'offrir aux chercheurs et aux usagers des clés d'accès à la mémoire qui éclaireront le contexte comme le contenu du matériau produit, transmis et exploité. NdeE

BERGUES Martine et ALPHANDERY Pierre « Territoires en question : pratique des lieux, usage d'un mot », in *Ethnologie française*, 2004/2, Presses Universitaires de France

Richesse d'une approche interdisciplinaire, largement appuyée sur le travail et la réflexion des géographes.

Cet article récapitulatif ouvre un numéro important de la revue d'*Ethnologie française* pour penser la notion de territoire dans sa contemporanéité et sa complexité.

Dans leur introduction à ce numéro, Pierre Alphandéry et Martine Bergues partent de la polysémie de la notion de territoire, qui renvoie d'une part aux cadres liés à l'action publique et à la représentation politique, d'autre part aux « diverses formes du rapport à l'espace que les individus et les groupes sociaux ne cessent de produire et de transformer dans le cadre de leurs relations sociales ». Citant Brunet, ils rappellent que le territoire « est la base géographique de l'existence sociale ». Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude. »

Ce numéro fait la part belle aux recompositions permanentes du territoire et de sa notion.

« Le rapport aux lieux relève en effet d'une production sociale permanente qui révèle les recompositions culturelles, politiques, économiques et sociales, les manières de vivre ensemble et d'habiter l'espace. » D'un côté, disent encore les auteurs, il y a multiplication des formes d'identification à des territoires dans le contexte de la globalisation, de l'autre, il existe de moins en moins de lieux auxquels un groupe social puisse se référer dans sa totalité. Du coup, une des questions soulevées est : « Quelles formes d'appartenances peut-on identifier et comment coexistent-elles avec la mobilité qui caractérise notre époque ? » Et « que se passe-t-il quand les collectifs humains occupant les territoires anciennement ou nouvellement institués ne partagent pas les mêmes valeurs » ? (que fait-on avec l'injonction patrimoniale ?)

BRETON Christine *7 récits de fondation pour l'avenir du vallon des Carmes*,

<http://www.alterita.eu/GeantduVallon.html>

Chronique d'une démarche globale sur la collecte de « récits de fondation », visant à doter d'un patrimoine « une ville sans nom », démarche qui s'inscrit dans la référence normative de la Convention de Faro (Conseil de l'Europe) sur le patrimoine intégré. On parle ici du geste patrimonial comme d'un geste inclusif : du territoire, du micro-territoire, de son histoire, de ses habitants, de ce qui le traverse et l'a traversé.

BROMBERGER Christian et MEYER Mireille « Cultures régionales en débat », *Ethnologie française* 3/2003 (Vol. 33), p. 357-361. URL : www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2003-3-page-357.htm.

DEBARY Octave *La fin du Creusot ou L'art d'accommoder les restes*, Paris, Éditions du CTHS, 2002

Lire commentaire de ce livre par Yves Bergeron, musée de la civilisation, Québec, sur : <http://www.erudit.org/revue/ethno/2004/v26/n2/013753ar.html> : « le regard d'un ethnologue qui réfléchit au rôle de l'objet patrimonial et qui nous conduit sur des chemins moins fréquentés pour repenser le rôle des musées et les rapports que les musées entretiennent avec la communauté. Enfin, à travers ce cas unique et particulier du Creusot, il n'est pas simplement question de musées, mais de mémoire et d'identité. »

DESVALLEES André (dir.) *Vagues. Une anthologie de la nouvelle muséologie* t. I, Mâcon/Savigny-le-Temple, Ed.W/MNES, mai 1992

Bientôt dix ans que s'est fait connaître de manière collective le mouvement de la nouvelle muséologie. Non pas le concept, certes, mais son officialisation. Non pas non plus son institutionnalisation car heureusement, si certaines de ces revendications ont été récupérées par les institutions, pour l'essentiel elle est restée la mouche du coche de la muséologie officielle. Non seulement la nouvelle muséologie est restée une école vivante de contestation

mais, du moins en France, elle est aussi devenue, par nécessité, un mouvement de résistance contre de véritables détournements de sens de ce que peuvent être la muséologie et la muséographie. Cet ouvrage regroupe les textes de base qui ont fondé la réflexion et l'évolution, dans la pratique et dans la théorie, de la nouvelle muséologie. Textes de : Stanislas S. Adotevi, Duncan Cameron, Jean Clair, Élie Faure, Jorge Henrique Hardoy, John Kinard, Georges Henri Rivière, Hugues de Varine...(résumé sur le site : http://presses.univ-lyon2.fr/?q=node/67&type=series&id_series=68)

DESVALLEES André et LE MAREC Joëlle « Le droit à l'existence pour des musées différents : et si on reparlait de la nouvelle muséologie ? » (entretien), in *Publics et Musées*, n°3, 1993 : « du public aux visiteurs » (sous la dir. de Joëlle Le Marec) DE VARINE Hugues *Un témoignage sur les écomusées en Europe et dans le monde* (2003)
http://www.ecomusei.net/User/museologia/icom_museologi/De%20Varine_testo.pdf [consulté le 7 août 2010]

DE VARINE Hugues, lire http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1164-5385_1992_num_2_1_1228_t1_0173_0000_1

DE VARINE Hugues Conférence donnée le 15 Octobre 1993, au Senate Hall de l'université d'Utrecht
<http://assembly.coe.int/Museum/ForumEuroMuseum/Conferences/tomorrow.htm> [consulté le 8 août 2010].

« La grande faiblesse du musée tradition, du musée dans un bâtiment, avec des collections et des commissaires d'exposition, et avec l'accent mis sur l'acquisition, la conservation, la recherche et les publications, est qu'il est coupé de la culture de la plupart des gens vivant là où il se situe et qu'il prétend servir. Il continue à rechercher des solutions fondées sur une compréhension basique des objets de musée. Pour reprendre le jargon, il est centré sur l'objet. La situation du musée communautaire est tout à fait différente. Il prend naissance avec les gens, non avec les objets. Sa philosophie et sa pratique sont fondées sur la relation entre les gens du cru et leur patrimoine. Ce patrimoine est considéré comme étant local, national et global/mondial. Le musée local **purement parochial** porte en lui les **prémises** de l'échec. Si le familier et le connu ne sont pas liés à l'étrangeté et à l'étranger, le musée communautaire est condamné à mourir d'anémie. Il souffrira d'un destin semblable s'il abandonne sa mission qui est d'être centré sur les gens pour être centré sur les objets. » (trad. G.Glasson Deschaumes)

NEMERY Jean-Claude, RAUTENBERG Michel, THURIOT Fabrice (dir.), *Stratégies identitaires de valorisation et de conservation du patrimoine*, l'Harmattan, 2008

Les stratégies de conservation et de valorisation du patrimoine passent notamment par la mobilisation des ressources et des richesses - identifiées alors comme expressions d'une identité - présentes sur un territoire. Ces richesses matérielles ou symboliques peuvent être inextricablement liées. Il peut s'agir de ressources géologiques, de configurations, de paysages, d'un climat particulier ; il peut s'agir également d'institutions, d'infrastructures, y compris économiques, de réseaux, de phénomènes de polarisation ; il peut s'agir enfin d'un patrimoine historique, de valeurs, du déroulement dans un espace d'événements importants, d'une réputation en lien avec des caractéristiques économiques ou culturelles, et même de populations... La question centrale consiste à comprendre comment s'opère cette construction identitaire autour de quatre grands thèmes principaux : La valorisation des ressources, leur entretien, leur développement. (NdeE)

SAGNES Sylvie « Le passé des historiens locaux », *Ethnologies comparées*, n° 4, 2002.

SAGNES Sylvie « De l'archive à l'histoire : aller-retour », *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, (sous la direction d'Alban Bensa et de Daniel Fabre), Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001, pp 71-86.

d. Qu'est-ce qui fait patrimoine ? Transferts de légitimité (objets, collectes, présentations)

Des archives personnes d'une militante syndicale, poupée arlésienne réalisée spécialement par une « habitante » pour le Museon Arlaten, entrée dans les collections sans avoir été à proprement parler collectée, de l'objet clairement identifié du point de vue ethnologique dans la logique des Arts premiers à l'énigme de la collecte de notre contemporain, les légitimités patrimoniales sont en mouvement, de l'objet en vitrine à l'objet immatériel, numérisé ou présenté en 3D, les transferts de légitimité sur ce qui fait patrimoine sont une réalité à prendre en compte. Les fonctions de collecte et de conservation, mais aussi d'organisation de l'accès aux sources des savoirs sont ainsi confrontés à des mutations profondes, qui découlent de nouvelles demandes politiques, sociales, culturelles, économiques, mais aussi des profonds changements consécutifs à l'ère du numérique. De la reconnaissance à la légitimité, comment s'opèrent les passages ? Ces transferts de légitimité permettent-ils une plus ample prise en compte des réalités complexes de nos sociétés, et une plus grande interculturelité ?

Aussi la question de savoir ce qui fait patrimoine peut difficilement être séparée d'une autre question plus frontale : « Qui fait patrimoine ? »

Sur l'ensemble de ces questions, il semble que l'on se trouve à l'orée d'un domaine d'investigation. Le champ ouvert pour la recherche est d'autant plus complexe que ces formes, ces pratiques et ces réalités en mutations ne succèdent pas à des pratiques plus anciennes et à la « raison politique » traditionnelle de l'institution patrimoniale, mais qu'elles s'y superposent.

« Les archives numériques », *Culture & Recherche*, n° 103, ministère de la Culture et de la Communication, 4e trimestre 2004.

ARTIERES Philippe et ARNAUD Annick *Sociétés et représentations*, n°19, « Lieux d'archive. Une nouvelle cartographie : de la maison au musée », avril 2005.

Parce qu'il est peu de travaux de recherches qui ont cherché à problématiser la notion de lieu d'archivage, ce volume se propose de tenter par des regards de différentes disciplines, ceux d'historiens, d'ethnologues, de sociologues mais aussi de praticiens des archives, archivistes et artistes, de saisir la relation établie entre les documents et l'espace de leur conservation. Pour appréhender cette relation culturellement et historiquement construite, il a semblé intéressant de suivre le trajet des documents de leur lieu de production, à celui de leur constitution en archives, jusqu'à celui de leur valorisation. Les archives contrairement à l'idée reçue ne demeurent pas dans un lieu unique, elles voyagent, elles circulent. Ce sont ces chemins empruntés par les liasses de papiers jaunies que les auteurs de ce volume dessinent. Du tiroir de l'armoire familiale à la vitrine du musée, de la poubelle au centre d'archives autobiographiques, de la poche du vêtement à la capsule de temps enterrée, aux Archives nationales, les archives portent une géographie silencieuse. Cartographier collectivement ce territoire visible, telle est l'ambition de ce dossier. NdeE

BAZIN Jean « N'importe quoi », in Marc-Olivier Gonseth, Jacques Hainard & Roland Khaer, eds, *Le Musée cannibale*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 2002

Jean Bazin rappelle que, dans les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* (brochure rédigée en mai 1931 par Michel Leiris à partir des cours de Marcel Mauss à l'Institut d'ethnologie), il est fait allusion à cette boutade de Mauss : « Une boîte de conserve, par exemple, caractérise mieux nos sociétés que le bijou le plus somptueux ou que

le timbre le plus rare. Il ne faut donc pas craindre de recueillir les choses même les plus humbles et les plus méprisées [...] En fouillant un tas d'ordures, on peut reconstituer toute la vie d'une société. » Cité par Jean Jamin, « Éditorial », *L'Homme*, 170 | 2004, [En ligne], mis en ligne le 17 octobre 2008. URL : <http://lhomme.revues.org/index261.html> Consulté le 16 août 2010.

BERGE, Pierre, GRUNBERG, Gérald, LAUXEROIS, Jean, PRADIER, Hugues (dir) *Notion de collection (La) ou comment lutter contre l'éparpillement des choses dans le monde* BPI-Centre Pompidou, 2004
On lira notamment la mise en perspective des fonctions et statuts de la collection au fil des siècles, par Jean Lauxerois.

BIANCHI, Florence, « L'interculturel en bibliothèque : état des lieux, problématique, enjeux », *BBF*, 2008, n° 6 url : <http://bbf.enssib.fr/> [Consulté le 24 août 2010]

CALENGE, Bertrand, « Le nouveau visage des collections », *BBF*, 2010, n° 3, p. 6-12
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 août 2010

Réfléchir aux collections des bibliothèques en 2010 ne peut évidemment pas se faire en ignorant la réalité du numérique, à la fois parce qu'une part croissante des contenus s'y déplace, et parce que les usages informatifs d'internet connaissent un intérêt croissant. Au vu de ce constat élémentaire, des esprits se voulant logiques anticipent la fin prochaine des collections matérielles et leur substitution par une gigantesque bibliothèque numérique mondiale. N'ayant pas de talents d'anticipation, je me contenterai de réfléchir à la réalité actuelle des collections – dans les bibliothèques publiques au moins – et à l'évolution du positionnement des bibliothécaires vis-à-vis de celles-ci.
L'ensemble du n° 3 du BBF en 2010 porte sur « le concept de collection ».

DAMIEN Robert « Le patrimoine peut-il être industriel ? La proposition proudhonienne » in *La mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine*, Jean-Claude Daumas dir., PUFC, 2006, pp.31-47

DESCAMPS Florence (dir.) *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux* Bréal, 2006

La fin du XIXe siècle et le XXe siècle ont vu naître et se développer dans la société, à côté du support écrit et imprimé, de nouveaux moyens de communication, d'information et de transmission : photographie, radio, télévision, cinéma, enregistrement et transmission du son et de la parole.

L'historien du XXe siècle ne pouvait ignorer ces nouvelles « traces » des activités humaines et sociales qui ont enrichi son corpus de sources.

Cet ouvrage, rédigé par des spécialistes des sources orales, est consacré aux paroles enregistrées des acteurs et des témoins, paroles « provoquées », c'est-à-dire suscitées a posteriori par rapport aux faits dont elles témoignent dans un but patrimonial, culturel, scientifique ou pédagogique.

L'objectif des auteurs est d'initier les étudiants en histoire contemporaine à la constitution et à l'exploitation des sources orales. L'ouvrage propose donc une introduction historiographique générale, une partie méthodologique et six chapitres thématiques (défense, administration, politique, société, femmes et genre, économie et finances) accompagnés de témoignages commentés.

Certains témoignages sont disponibles sous forme d'extraits sonores sur le site des éditions Bréal (www.editions-breale.fr).

EIDELMAN Jacqueline, ROUSTAN Mélanie, MAIRESSE François *Le musée hybride*
Centre de recherche sur les liens sociaux – CERLIS, La documentation française, 2010

Repenser le musée traditionnel pour lui permettre d'aborder avec lucidité et efficacité le défi de la mondialisation. Monographies ou ouvrages de synthèse, les titres de cette collection s'attachent à décrire les mondes du musée et du patrimoine dans leurs dynamiques sociales pour suivre les évolutions qui les accompagnent.

Le monde des musées et celui de l'économie, avec leurs exigences respectives, cohabitent parfois difficilement. Entre le " Tout État " et le respect de la mission de service public qui lui est attaché et le " tout marché " avec les perspectives d'autofinancement, l'auteur de cet ouvrage a envisagé une autre logique, celle du don, qui ouvre la voie à une gestion d'un nouveau type. Toutefois, comme aucun de ces trois modes de financement ne saurait se suffire à lui-même, il préconise une combinaison de ces trois logiques, prélude à d'autres modes de fonctionnement des musées.

GROGNET Fabrice « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? » in *Gradhiva*, 2/2005

Après avoir été pensés, fabriqués, utilisés dans une société lointaine, tout porte à croire que les objets dits « ethnographiques » prennent leur retraite dans les musées. Pourtant leur départ du Trocadéro pour le musée du quai Branly en 2003 et leur métamorphose en « arts premiers » montrent qu'il n'en est rien. Les objets extra-européens ne finissent pas leur existence au musée, mais au contraire la recommencent. Collectés puis inventoriés par l'ethnologue, l'objet, tel un nouveau-né, entre dans le patrimoine français. En vieillissant, il s'émancipe peu à peu de ses deux premiers parents adoptifs, le musée ethnographique et l'ethnologue, pour rejoindre le nouveau musée des Arts premiers et ses conservateurs du patrimoine. Mais que devient la collecte des objets extra-européens d'aujourd'hui ? L'objet ethnographique contemporain est-il en train de disparaître en France, faute d'institution d'accueil ? (résumé de l'auteur)

Hommes & Migrations, n° 1267, Mai / Juin 2007 : « Une collection en devenir », au sujet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (collecte et collection).

MARESCA Bruno, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, BPI, 2006.

MELOT, Michel, « Archivistes, documentalistes, bibliothécaires », *BBF*, 2005, n° 5, p. 9-12
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 septembre 2010

SCHROEDER-GUDEHUS B. (dir.), *La société industrielle et ses musées. Demande sociale et choix politiques, 1890-1990*, Éditions des archives contemporaines, 1992

MOURADIAN Georges, « La politique des Archives de France à l'égard des archives associatives », in *Comma* 1/2, 2002

e. Qu'est-ce qui fait patrimoine ? « faire mémoire commune » ?

En quoi l'interculturel pourrait-il être pertinent à l'égard de la problématique patrimoniale, si ce n'est parce qu'il pose la question du commun ? Qu'est-ce qui fait patrimoine pour construire une mémoire commune ? Comment dépasser une vision strictement utilitariste des sources orales, des archives, y compris à des fins historiques, pour poser la question de la construction du lien social à travers les problématiques de mémoire commune ? Et comment « faire mémoire commune » lorsque les modalités même de la mémoire se transforment (Boullier) ?

« Les actions mémorielles de la ville- Etat des lieux, enjeux et perspectives » programme de colloque (2005) dans le cadre du projet « Quartiers, à vos mémoires »

http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/new_quartiers_a_vos_memoires.htm

BOULLIER Dominique « Politiques de la mémoire en temps d'incertitude », e-dossiers :

<http://www.ina-sup.com/ressources/dossiers-de-laudiovisuel/politiques-de-la-memoire-en-temps-dincertitude> (mise en ligne août 2008) [consulté le 12 septembre 2010]

« Que devient le travail de la mémoire dans cet environnement incertain qu'est le Web ? Et plus particulièrement lorsque l'on prétend conserver un patrimoine de ressources audiovisuelles pour le bien commun alors que l'inflation des données, de leurs réseaux de diffusion, fait éclater tous les repères et questionne le sens même d'une telle mission. (...) L'expertise nécessaire pour mettre en ordre et sélectionner ce qui est archivé permet de prétendre à l'universalité au même titre que le fait toute activité scientifique. En se situant du point de vue du bien commun, voire de l'intérêt général, on peut ainsi se détacher de toutes les traditions communautaires. Or, toute cette expertise est actuellement remise en cause par des dispositifs de stockage tels que YouTube ou Dailymotion. Les principes qui les guident ne sont plus ceux des experts mais ceux de l'opinion (Boltanski et Thévenot), puisque ce qui est conservé ne garde une visibilité que s'il est connu, évalué, regardé. De ce point de vue, la mémoire devient aléatoire et flottante puisque la notoriété peut faire évoluer grandement les propriétés du stock. (...) Quels repères subsistent-ils et comment s'organisent-ils ? Quel rôle peuvent jouer les archivistes dans cet univers chaotique ? »

DE LA SELLE, Xavier, « Quand bibliothèque et archives font mémoire commune », *BBF*, 2010, n° 3, p. 46-49 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 août 2010

Le pôle documentaire archives-bibliothèque peut trouver sa pleine légitimité dans une vision riche et complexe de la mémoire urbaine, qui relève à la fois du réel et de l'imaginaire, de la vérité scientifique et de l'imagination, du récit historique et du récit de fiction, dans le sillage de la pensée de Paul Ricœur. C'est sans doute ce qui constitue l'originalité du Rize, dans la mise en œuvre d'une nouvelle politique publique de la mémoire.

DESCAMPS, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001

HAEGEL Florence et LAVABRE Marie-Claire *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée*, Paris, Presses de Sciences Po 2010

« Cet ouvrage aborde, d'une manière originale et pleine d'enseignements, des questions théoriques communes à toutes les sciences sociales, celles de la 'mutation des identifications collectives', de la 'montée de l'individualisation' et des 'rapports du psychique et du social' (p. 14). Il le fait à partir de 'cas' analysés minutieusement : celui de Janine, veuve habitant la cité des 4 000 à La Courneuve, 53 ans, auxiliaire de puériculture et celui d'une famille (les Lefèvre-Dumont) issue de deux lignées de maréchaux-ferrants dans deux villages voisins de la Somme. L'intérêt de l'ouvrage est triple : des réflexions de méthode éclairantes, des résultats intéressants et des élaborations théoriques concernant le couple identité-mémoire particulièrement suggestives mais discutables. »

In Claude Dubar « Florence Haegel et Marie-Claire Lavabre, *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée* », *Temporalités [En ligne]*, 11 | 2010, mis en ligne le 05 juillet 2010, Consulté le 26 août 2010. URL : <http://temporalites.revues.org/index/277.html>

HALBWACHS Maurice *La mémoire collective* 1950

Les problématiques mémorielles ne peuvent être réduites à leurs seules traductions historiques, même si tel est généralement le cas, y compris au cœur des institutions

patrimoniales (cf. par exemple, les recommandations bibliographiques de l'Institut national du Patrimoine sur le volet « Collecte de la mémoire : le recueil d'archives orales, orientations bibliographiques –mars 2010», qui ne fait pas mention de la dimension sociologique de la mémoire).

Reprendre la perspective ouverte par Halbwachs, poursuivie par des chercheurs comme Marie-Claire Lavabre, c'est se donner les moyens de penser autrement l'articulation entre archives et mémoire, institutions patrimoniales et liens sociaux.

LAVABRE Marie-Claire *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de La FNSP, 1994,

ROUSSO Henri *Vichy, un passé qui ne passe pas*, avec Éric Conan, Paris, Fayard, 1994, 327 p.
« Vers une mondialisation de la mémoire », in dossier « Mémoires Europe-Asie », n° 94, *Vingtième siècle*, avril-juin 2007, p. 3-10.

TERRAY Emmanuel *Face aux abus de mémoire*. Préface de Christian Bromberger, Arles, Actes Sud, 2006, 73 p

SCHARZSTEIN Dora "Oral History Around the World : Present and Future Perspectives", *Comma* 2002, 1/2

Les archives comme instrument au service de l'histoire du XXème siècle

Les acteurs : du patrimoine à la patrimonialisation, transferts de légitimité

a. Qui fait patrimoine ?

La question « Qui fait patrimoine » est difficilement séparable de la question de savoir ce qui fait patrimoine. Pourtant, la nécessité de dissocier des deux questions, à partir d'une interrogation commune sur les mutations en cours dans les institutions patrimoniales et dans la société, s'est imposée au fil des travaux du groupe de travail « dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales »,.

De la citoyenne, militante syndicale, déposant ses documents aux Archives du monde du travail à l'habitante d'Arles qui apporte au Museon Arlaten sa poupée arlésienne pour célébrer le passage à l'an 2000, du mouvement politique ou de pensée rejoignant les archives de la BDIC par souci d'affiliation à une histoire restant à écrire au depositaire de l'Institut de la Mémoire de l'édition contemporaine, du depositaire à la CNHI à l'association qui devient partie prenante dans l'élaboration des expositions temporaires au musée Dauphinois ou ailleurs, du lecteur qui sollicite le bibliothécaire à celui qui s'en affranchit par son parcours individuel dans le vaste océan numérique, les modes de participation à la constitution et à la pratique du patrimoine se sont transformés, tout comme le statut et la place des objets sont en mutation.

« Qui fait patrimoine ? » Ainsi que l'analyse Christian Hottin, déposer ses archives est une démarche d'« histoire de soi et [de] construction de l'identité », une demande de reconnaissance à laquelle l'archiviste donne la légitimité scientifique qui est la sienne. Pour l'immigré déposant à la CNHI un objet qui relate son parcours ou celui de sa famille, c'est une démarche de passage dans l'espace de visibilité du musée. Pour les « producteurs d'archives » (Sonia Combe), c'est participer à l'établissement des sources pour une histoire contemporaine toujours à écrire, parce que toujours trouée (archives refoulées, interdites, etc). Pour le lecteur, au nom de l'ouverture de la bibliothèque aux demandes des « publics », c'est la participation à la création d'un corpus, dont on pourrait se demander s'il dessine un horizon interculturel.

Se demander qui fait patrimoine, c'est donc proposer une recherche qui consisterait moins en une typologie des acteurs du patrimoine aujourd'hui qu'en une mise à l'épreuve des catégories existantes sous l'angle de l'interculturel : statuts institutionnels, nouveaux acteurs, nouvelles demandes.

Cette recherche devrait aussi permettre de redéfinir certains mots et certains métiers qui paraissent trop souvent aller de soi : médiateur, usager, public, habitant, et de les confronter à d'autres mots, d'autres champs sémantiques : passeurs, traducteurs, émancipateurs, citoyens, etc. Qui rend possible l'appropriation ? Qu'est-ce que l'appropriation rend possible ?

ACTES DU 4^{ème} colloque de l'OPLPP « Publics : quelles attentes ? Bibliothèques : quelles concurrences ? », organisé à la Bibliothèque nationale de France à Paris, le 24 juin 2004 par Médiadix et l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP), éd. OPLPP, 2005

ARLABOSSE, Suzanne, TABAH, Dominique, « Les services et l'action des bibliothèques en direction des populations immigrées et non francophones : l'exemple de la Seine-Saint-Denis », *BBF*, 2009, n° 2, [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [Consulté le 24 août 2010]

« Aujourd'hui, les actions des bibliothèques en matière de desserte des populations étrangères et immigrées non francophones ne peuvent plus reposer simplement sur la bonne volonté de quelques-uns, ces collègues, fortement motivés et engagés, à qui l'on confie la charge d'accomplir le travail social, petitement parce que sans moyens, sans ambition non plus. À la périphérie de la ville, à la périphérie de la bibliothèque. (...)Elles doivent s'inscrire pleinement dans les politiques conduites par les bibliothèques et figurer en bonne place dans les projets d'établissement comme des services à part entière. Oui, des services véritablement, qui se définissent par des ressources nombreuses et la mise en place de programmes de travail et qui ont une allure de Babel aux accents multiples dans le guide de la bibliothèque. (...) »

BUTLEN Max *Les politiques de lecture et leurs acteurs*, 1980-2000, INRP, Lyon, janvier 2008

Au cours du XX^e siècle, le problème social et culturel de l'insuffisance de l'offre de lecture est posé avec force par des militants, des bibliothécaires et des professionnels du livre et de la lecture. Dans les années 1980, les décideurs prennent en compte leurs revendications mais les politiques mises en œuvre se présentent essentiellement comme des politiques d'offre. Les lieux de lecture se multiplient, la production des objets à lire s'intensifie, les acteurs concernés par la cause et par le marché de la lecture sont de plus en plus nombreux à intervenir.

Au début du XXI^e siècle, un consensus semble s'imposer. L'étude considère l'ampleur et les limites de ce consensus et propose une analyse de l'action de chacune des grandes catégories d'acteurs impliqués. Derrière quelques illusions et l'unanimité apparente des discours, la concurrence régite les relations entre les partenaires. Les politiques mises en œuvre s'infléchissent en conséquence.

Alors que l'éthique de conviction et les valeurs militantes se perdent, l'offre se rationalise, se professionnalise, s'institutionnalise. Elle structure la demande et gagne en rentabilité. La crise de la lecture n'en est pas pour autant épuisée. Les succès et les limites des politiques de lecture appellent d'autres mutations, notamment dans les manières d'offrir. (NdA)

COMBE Sonia « Archives et bibliothèques : un nouveau défi ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010n°4, 2006. pp. 58-66 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 12 septembre 2010]

A partir de la BDIC, et de sa double vocation d'archives et de bibliothèque, Sonia Combe souligne le rôle des « producteurs d'archives » dans la constitution des sources historiques, avant de comparer les pratiques et de rapprocher les métiers de bibliothécaire et

d'archiviste, tous deux gestionnaires « des modes d'accès au savoir » (Michel Merlot) et confrontés à des défis voisins consécutif à la numérisation, d'une part, au développement de moteurs de recherche tels que Google, d'autre part.

DAMIEN Robert «l'Encyclopédisme : un concept fondateur malmené », in « les 25 ans de la BPI », actes du colloque international organisé par la BPI au Centre Georges Pompidou les 23 et 24 octobre 2002, Ed. Centre Pompidou, 2003

DUFRENE B., GELLEREAU M., La médiation culturelle, métaphore ou concept ? Propositions de repères. In *Actes du XIIème Congrès national des sciences de l'information et de la communication*. Unesco, Paris, 2001, p. 233-240

EBOLI Gilles « Des nouvelles du futur (des bibliothèques) », *BBF*, 2010, n° 3, p. 73-76
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 août 2010

« Et le bibliothécaire dans tout ça ? Dans son récent mémoire, Raphaële Gilbert, bibliothécaire à venir, s'interroge : « Est-il encore possible d'être bibliothécaire? » La question est d'autant plus légitime que, tout comme le public, le bibliothécaire devient lui aussi acteur. Nouvelle conséquence paradoxale de l'impact de la révolution numérique sur le métier : le déplacement qu'elle induit des établissements dans la chaîne du livre. Jusque-là placées en bout, autour de la fonction de distribution, les bibliothèques remontent dans la chaîne avec des fonctions de production : la production de la rareté en est un exemple, l'événementialisation en est un autre, on pourrait les multiplier, de telle sorte qu'on ne sait plus s'il va exister encore de vrais bibliothécaires comme il y a de vrais gens. C'est ici que plusieurs commentateurs, après le retour du public (en attendant le retour du prêt que certains voient se dessiner au cœur de la bibliothèque lieu de vie), convoquent le retour des valeurs. Construire la bibliothèque de demain autour de la bibliothèque hybride centrée sur les publics, forum et lieu de vie dans la cité sans doute, mais sur un socle de valeurs clairement réaffirmé au risque de la dispersion et de la dissolution. Égalité avec un accès libre et gratuit aux savoirs, fraternité avec une culture qui se discute et se partage, liberté avec une bibliothèque qui permet à chaque individu de se construire : la trilogie républicaine peut encore nous éclairer. »

FAVIER Jean « Livrets et carnets de circulation des nomades : intérêt historique et versement aux archives départementales », *Circulaire AD76-2 du 12 mai 1976* (Jean Favier est alors secrétaire d'Etat à la culture)

FREDRIKSSON Berndt "The changing role of archivists in the contemporary society", *Comma* 2002 1/2

HOTTIN Christian *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*
Disponible en ligne sur le site du laboratoire de recherche LAHIC/CNRS :
http://www.lahic.cnrs.fr/IMG/pdf/Carnet_Hottin10.pdf [consulté le 3 août 2010]

LENIAUD Jean-Michel « La place des archives dans la notion de patrimoine », Actes de la journée inauguration du pôle national de ressources d'archives du CRDP, Paris ([retrouver URL](#))

Matériaux pour l'histoire de notre temps « Classification et histoire. L'historien face à l'ordre informatique », n°82, 2006.

MÉDIATIONS ET MÉDIATEURS Revue *Médias et information*, n° 19

La médiation est un processus, une action humaine ancestrale qui nous fait parvenir le sens.

Les médiateurs sont souvent invisibles dans le social, mais les changements de société nous portent à mettre leurs actions sous les lumières de l'analyse. Ce numéro devrait donner de nouveaux ancrages à la réflexion sur la médiation et aussi des outils et des forces à la résistance nécessaire à son dévoiement comme à l'expression maximale de ses vertus. NdeE

NEVEU Catherine « Habitants et citoyens : interroger les catégories », communication au séminaire *Citoyenneté Urbaine*, PUCA, Paris, Ministère de la recherche, 9 mars 2006.

RANCIERE Jacques *Le spectateur émancipé* Paris, La Fabrique,

« Celui qui voit ne sait pas voir » : telle est la présupposition qui traverse notre histoire, de la caverne platonicienne à la dénonciation de la société du spectacle. (...) Pour guérir l'aveuglement de celui qui voit, deux grandes stratégies tiennent encore le haut du pavé. L'une veut montrer aux aveugles ce qu'ils ne voient pas : cela va de la pédagogie explicatrice des cartels de musées aux installations spectaculaires destinés à faire découvrir aux étourdis qu'ils sont envahis par les images du pouvoir médiatique et de la société de consommation. L'autre veut couper à sa racine le mal de la vision en transformant le spectacle en performance et le spectateur en homme agissant. Les textes réunis dans ce recueil opposent à ces deux stratégies une hypothèse aussi simple que dérangeante : que le fait de voir ne comporte aucune infirmité ; que la transformation en spectateurs de ceux qui étaient voués aux contraintes et aux hiérarchies de l'action a pu contribuer au bouleversement des positions sociales; et que la grande dénonciation de l'homme aliéné par l'excès des images a d'abord été la réponse de l'ordre dominant à ce désordre. L'émancipation du spectateur, c'est alors l'affirmation de sa capacité de voir ce qu'il voit et de savoir quoi en penser et quoi en faire. (...) » NdeE

SAEZ Guy et GLEVAREC Hervé, *Le patrimoine saisi par les associations*, Ed. La Documentation Française, 2002

« A partir d'une enquête approfondie dans trois départements (Finistère, Haut-Rhin et Rhône) les auteurs montrent que la "fièvre patrimoniale" dans le monde associatif présente aujourd'hui des visages très divers et parfois même contradictoires. (...) « *Les configurations de sens attachées à l'usage du mot patrimoine* » sont désormais « multiples et se situent dans divers registres : cognitif, mémoriel, culturel, politique, social... » « Traditionnellement, les associations se conçoivent volontiers comme des « espaces de socialisation autonomes, lieu d'une intégration centripète autour d'un objectif ou d'une autorité, soit comme outil d'alignement entre la municipalité et la cité, ayant la charge d'une fonction de relais entre l'action municipale et les usagers ». Mais, elles peuvent cependant balancer entre indifférence, contre-pouvoir et instrumentalisation, selon les cas de figures d'implication variée dans l'action et le gouvernement locaux. »

TORNATORE Jean-Louis et PAUL Sébastien « Publics ou populations ? La démocratie culturelle en question, de l'utopie écomuséale aux espaces intermédiaires », in DONNAT Olivier et TOLILA Paul (dir.) *Le(s) public(s) de la culture : politiques publiques et équipements culturels*, Paris, presses de sciences po, Vol. II, 2003

b. Conflits de légitimité

Qui fait patrimoine ? La question est tout sauf anodine. Elle rencontre frontalement le problème des conflits de légitimité, qui sont hétérogènes mais connaissent aussi des points d'intersection. Les conflits de légitimité se rencontrent à tous les niveaux de l'institution patrimoniale, de ses métiers, de ses pratiques, et des pratiques des nouveaux « acteurs » de la patrimonialisation. Les mettre en lumière, les comprendre, pourrait contribuer à cerner de plus près les termes de l'enjeu interculturel.

Conflits de légitimité pour les conservateurs confrontés aux logiques de rentabilité et de gestion, légitimités contradictoires dans les collectes (valeur patrimoniale, champ de la collecte, terrain, statut de l'objet collecté, collecte à l'épreuve de la demande d'oubli, surenchère du témoignage, etc.), légitimités contradictoires autour des témoins et acteurs, légitimités émotionnelles contradictoires dans les attitudes patrimoniales (LAHIC), légitimité des visiteurs/lecteurs/utilisateurs dans la production collective des savoirs, légitimité des langues de France et/ou des langues étrangères à la bibliothèque, légitimité des langues comme langues de culture plutôt que comme langues d'immigration, etc.

ABENSOUR Corinne, SERGENT Bernard, TESTEFORT Jean-Philippe, WOLF Edith (dir.) [De la destruction du savoir en temps de paix : école, université, patrimoine, recherche](#)

Sauver l'étude des lettres et de la philosophie. Sauver la recherche. Sauver les collections du musée de l'Homme. Défendre l'inaliénabilité des chefs-d'œuvre des musées français. Sauver le patrimoine de l'Imprimerie nationale. Sauver les fonds de plusieurs bibliothèques... Des enseignants, des chercheurs, des conservateurs, des archéologues lancent des appels pressants devant le péril ...

BUNDSGAARD Inge "The Selection of Case Files : the Right to Social Memory versus the right to social Oblivion", *Comma* 2002, 1/2

Article sur les conflits d'intérêt entre, d'une part, les droits et la protection des citoyens et, de l'autre, le droit de la société à sa mémoire sociale, culturelle, historique, contenue dans les archives.

KREBS Anne, MARESCA Bruno (dir.) *Problèmes politiques et sociaux n° 910 : Le renouveau des musées* Ed. la Documentation française, Paris, 2005

« On constate dans la France entière un intérêt croissant pour les traditions locales et le patrimoine, lequel donne lieu à une floraison de musées de toutes sortes. Pour les collectivités territoriales, la question des musées s'inscrit dans le contexte particulier des politiques culturelles locales, qui s'appuient sur un réseau d'acteurs partiellement distinct du niveau national, sur des orientations et des valeurs marquées par la territorialisation, et qui se développent dans le double cadre de la décentralisation et de la déconcentration. De nombreuses villes ont pris des orientations nouvelles en matière d'intercommunalité, des réseaux de musées ont été constitués à l'initiative des départements et des perspectives se sont ouvertes avec le nouveau statut d'Établissement public de coopération culturelle (EPCC).

Transformations architecturales ou muséographiques, accroissement des coûts, essor du marché de l'art..., autant de facteurs qui obligent l'institution muséale à envisager la dimension économique de son activité et à adopter de nouvelles démarches de management. Les lois les plus récentes favorisent le mécénat ou l'initiative privée. Dans le même temps, les très grands musées, devenus de véritables entreprises, bénéficient d'une autonomie renforcée et déploient leurs activités hors les murs, vers Lens, Bilbao, Atlanta ou Hong-Kong..

Dans cette évolution, les nouveaux liens entre musées et publics apparaissent comme l'un des éléments déterminants, ouvrant sur les questions fondamentales de la démocratisation et relançant la réflexion sur les stratégies tarifaires. Plus globalement, la réflexion sur les publics est renouvelée par l'essor international du tourisme et des pratiques de loisirs, donnant naissance à un « visiteur mondial ». - Quatrième de couverture

LE MAREC Joëlle et CHAUMIER Serge L'évaluation muséale : Hermès ou les contraintes de la richesse, *La lettre de l'OCIM*, n°126, novembre-décembre 2009

Comment l'évaluation gestionnaire inspirée des techniques de management supplante et transforme l'évaluation muséale, centrée sur le souci du public. Le public devient « un indicateur privilégié de la performance » du musée. Si le travail muséal est conçu comme production médiatique, le public est alors « un ensemble de récepteurs ».

La place du contemporain : Il serait intéressant de mesurer comment les institutions patrimoniales font la part au contemporain. Il faudrait dresser cet état des lieux pour faire avancer les choses et les mettre en symbiose.

MAIRESSE François *La belle histoire aux origines de la nouvelle muséologie* in Publics et Musées « l'écomusée : rêve ou réalité » (dir. André DESVALLEES) n° 17-18, 2000

Réflexion sur les fondements historiques de la nouvelle muséologie. Comment est-on arrivé à banaliser le concept d'écomusée, et à l'accommoder de plus en plus régulièrement à l'idée du musée classique et à des méthodes de gestion et de rentabilité (boutiques, orientation vers le tourisme, etc) ?

NEVEU Catherine « 'Nous' illégitimes et 'je' indicibles : tensions du collectif et de l'individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix ». "in C. Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Politiques, 1998

POULOT Dominique (dir.) « Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion » *Culture et Musées* n°8, décembre 2006

« À bien des égards, la notion de patrimoine s'est construite sur la distance prise vis-à-vis de l'émotion. Le sacrifice exemplaire des affects à son endroit garantirait la spécificité d'une « prise » savante sur ses objets. Lorsque, au contraire, le sentiment l'emporte, ce serait toujours sous la forme, exacerbée, de passions identitaires, plus dangereuses souvent en matière d'héritage que la simple indifférence, à la fois par les exigences d'actualisation qu'elles lui imposent et par les risques d'iconoclasme en retour qu'elles lui font courir.

Aujourd'hui, toutefois, l'évolution patrimoniale - à travers une approche par les valeurs reconnues par les différentes communautés, au rebours de la justification par une science extérieure, désintéressée - met au premier plan les questions de l'émotion et de la distance. Ce numéro examine, dans cette perspective, diverses spéculations, en différents lieux et à différentes époques, sur l'émotion et sur son exacerbation, ou au contraire son absence, et plus généralement sur les attitudes patrimoniales qui lui sont liées, entre maîtrise et vénération, sollicitation et évocation. » NdeE

RAUTENBERG Michel *La rupture patrimoniale*, Grenoble, Ed. A la croisée, 2003

« Les politiques publiques ne se contentent plus de réhabiliter et de valoriser les quartiers anciens, les bâtiments publics et les églises. Elles associent les citoyens aux procédures de " requalification de leurs lieux de vie " en s'appuyant sur la collecte de leurs souvenirs, en valorisant l'histoire particulière qu'ils ont entretenue avec la ville. La patrimonialisation semble ainsi se développer à partir de deux opérations : des procédures juridiques, héritières de la Révolution française, qui mettent l'accent sur l'universalité, l'irrévocabilité, la transmissibilité ; des processus sociaux qui mettent l'accent sur l'environnement, sur le contexte et se nourrissent de l'histoire des hommes et de leur mémoire. » et la différence entre ces deux opérations réside « dans la capacité des acteurs sociaux à rendre légitimes leurs modèles culturels et leur histoire » NdeE

TOBELEM Jean-Michel *Le nouvel âge des musées : les institutions culturelles au défi de la gestion* Paris, Armand Colin, 2005

Longtemps considérés comme n'étant pas soumis aux «forces du marché» les musées, bien que reconnus comme relevant du secteur non lucratif, connaissent à présent dans leur fonctionnement l'influence grandissante de la communication, de la commercialisation de la culture, de la globalisation et de la financiarisation de l'économie.

En outre, les nouvelles exigences des visiteurs, des impératifs budgétaires croissants, l'essor des activités commerciales et l'intensification de la concurrence contribuent à transformer les musées en organisations hybrides évoluant entre le service du public et l'insertion dans le marché. Le scientifique devrait alors se muer en « manager », l'érudit en stratège et le lettré en visionnaire.

Dans cet ouvrage remarquablement bien informé, l'auteur étudie et commente ce phénomène à travers de nombreux exemples, en France et à l'étranger. Il analyse à cet égard un grand nombre de questions cruciales telles que l'organisation des grandes expositions et l'exploitation des collections, la philanthropie privée et le mécénat d'entreprise, le tourisme et le développement local, la privatisation et l'internationalisation, ou encore la question de la communication culturelle, du loisir, du divertissement et de l'architecture.

Il s'agit donc d'une somme de réflexions utiles aussi bien aux professionnels des musées et de la culture qu'à tous ceux qui se préoccupent des mutations fondamentales du secteur culturel dans le monde contemporain. Nde E

c. Normes et prescriptions internationales, coopération internationale

Tandis que les sociétés se complexifient et que l'enjeu interculturel devient une composante de la question politique de l'espace public, la mondialisation des échanges culturels, la mobilité croissante, quoique largement inégale, des acteurs culturels de la patrimonialisation, a engendré, dans la foulée des préconisations de l'UNESCO, la constitution de réseaux mondiaux réunissant les musées (ICOM, conseil international des musées), les archives (ICA, conseil international des archives), les bibliothèques (IFLA, Fédération internationale des associations de bibliothécaires) engendre la production de recommandations et de normes au niveau mondial, sur l'ensemble des problématiques touchant ces institutions patrimoniales.

Quel est le corpus des instruments normatifs internationaux en matière d'institutions patrimoniales ? Quels sont les effets de ces productions normatives sur les pratiques patrimoniales, et notamment sur le développement d'une approche et d'une pratique interculturelles dans les institutions patrimoniales ? Les mêmes questions peuvent se poser quant à la production normative du Conseil de l'Europe (convention de Faro), ou celle, le cas échéant, de la Commission européenne.

Ce qu'il s'agit d'interroger, c'est non seulement la nature de ces normes, leurs effets d'homogénéisation (dans le discours et sur le terrain) et de réduction des différences significatives, et/ou leurs articulations avec la Convention sur la diversité des formes d'expression culturelle, mais d'interroger la langue dans laquelle elles sont produites et les conséquences de ces choix linguistiques, l'existence ou non d'un esprit de traduction dans la démarche qui préside à leur élaboration, etc.

Les pistes bibliographiques sont apparues assez peu nombreuses, pour l'heure. Mais une investigation complémentaire est nécessaire sur ce point (notamment à partir des travaux du LAIOS, etc).

GLASSON DESCHAUMES Ghislaine « Lire à l'envers » et « Reading back to front », pour la Fondation européenne de la culture, Amsterdam, août 2007, www.eurocult.org

GLASSON DESCHAUMES « Déjouer l'uniformisation » et « Opposing homogenisation », pour la Fondation européenne de la culture, Amsterdam, août 2007, www.eurocult.org

LE SAUX, Annie, « Politiques et réseaux de coopération : », *BBF*, 2008, n° 4, p. 81-82
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 août 2010

Bref survol des outils nationaux et internationaux de coopération

SEGALIN Martine, , MACDONALD Charles, HERZFELD Michael, DUPAIGNE Bernard et al.
« L'Europe et ses ethnologies », *Revue L'Ethnologie Française*. 2008, n°4, PUF

Alors que la construction d'une Europe de la recherche modifie profondément le paysage institutionnel, qu'en est-il aujourd'hui de l'anthropologie européenne ? L'ouverture de l'Union aux anciens pays communistes déplace le pôle d'équilibre entre les ethnologies les plus occidentales vers le centre de l'Europe. De nouvelles règles, de nouvelles structures se mettent en place à un échelon qui dépasse le cadre national. Dès lors, y a-t-il ruptures, continuités... voire « crise » ?

A la fin de l'année 2007, ces questions - ainsi que les défis qui attendent la recherche anthropologique - furent l'objet de plusieurs débats entre collègues venus de toute l'Europe, tant dans le cadre du projet « Anthropologie de l'Europe » que dans celui des « Assises de l'anthropologie et de l'ethnologie en France ». Parmi tous les thèmes débattus, beaucoup d'interrogations portèrent sur les liens entre la recherche en ethnologie et les musées, dont le paysage a été profondément bouleversé en France. Quel est l'avenir de cette relation... qui fut fondatrice de la discipline ?

C'est de ces Rencontres que se nourrit le présent numéro d'Ethnologie française, dont les articles pourraient servir à éclairer un débat *in progress*. L'avenir et le sort de notre discipline en dépendent. (argumentaire des auteurs)

Logiques de représentation

En dépit de l'importance qu'elles revêtent pour l'ensemble des institutions patrimoniales, et pas seulement pour les musées, les logiques de représentation ne paraissent pas faire l'objet d'un travail systématique. Il est certes saisissant de constater que la création du musée des arts premiers, quai Branly, a suscité une littérature abondante, qui déborde le champ de l'ethnologie et de l'anthropologie, le « cas » du Musée du quai Branly apparaissant comme paradigmatique des impensés de la question patrimoniale en France, sous l'angle interculturel.

Au-delà de ce que l'on pourrait appeler un cas d'école, il paraît important d'ouvrir, ainsi que le groupe de travail de 2008-2009 y invitait tous les participants, une réflexion poussée sur les logiques de représentation des autres cultures qui prévalent dans les institutions patrimoniales. Ces logiques de représentation travaillent le statut des objets, la conception muséale, la représentation des collections et l'organisation de l'offre, la perception des visiteurs.

Deux pistes de recherche semblent se dégager.

1. Comment les autres cultures, mais aussi celui qui est donné comme « autre » dans une société (culture dite nationale, régionale, communautaire) est présent, présenté, représenté ?
2. Comment la désignation et la catégorisation des publics, la construction du rapport au visiteur engage également des problèmes de représentation.

Pour aborder ces deux points, quatre axes de travail ont été retenus, qui mettent tous en jeu la réflexion critique développée au niveau international sur les logiques de domination et les rapports de force travaillant les représentations culturelles, dans sa confrontation aux réalités françaises, voire européennes.

a. Comment l'Occident construit son rapport aux altérités

Longtemps, l'apport critique des études postcoloniales sur la construction des représentations de l'autre en Europe, et notamment dans l'Europe des anciens empires, a été ignorée ou minorée. La manière dont « l'Orient » a été « créé par l'Occident » et, d'une certaine manière, ne cesse

de l'être, reste encore souvent un impensé, notamment en France, notamment lorsque l'on quitte la sphère des musées, voire des musées d'ethnologie, pour appréhender la question du rapport entre « Nous » et les « Autres » dans les autres institutions patrimoniales, ou dans les musées qui n'entrent pas dans la catégorie des « musées d'ethnologie ».

SAID Edward, *l'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident* Seuil 1980, puis 1997 et 2005.

Une « étude des représentations de l'Orient », c'est ainsi qu'Edward Saïd présentait cette œuvre majeure, dans sa préface de 2003 à la réédition du Seuil. Dans cette même préface, il disait encore : « Vint-cinq ans après la parution de mon livre, l'orientalisme nous force à nous demander si l'impérialisme moderne a jamais disparu, où s'il ne perdure pas en fait depuis l'entrée de Bonaparte en Egypte, il y a deux siècles ». Edward Saïd, se définit ainsi l'orientalisme : « l'orientalisme est un style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient », puis, non sans s'être référé explicitement à Michel Foucault (dans *Archéologie du Savoir* et dans *Surveiller et punir*), il ajoute : « Bref, à cause de l'orientalisme, l'Orient n'a jamais été, et n'est pas un sujet de réflexion ou d'action libre. »

SAID Edward *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 2000

AMSELLE Jean-Loup, *L'art de la friche. Essai sur l'art africain contemporain*, Paris, Flammarion, 2005

CLIFFORD James *The Predicament of Culture: Twentieth Century Ethnography, Literature and Art*, Harvard University Press, 1988)

Texte important pour les études culturelles, qui propose une ethnographie critique de l'Occident et de ses rapports avec les autres sociétés. Une traduction française existe, mais ne paraît pas disponible : *Malaise dans la culture. L'ethnographie, la littérature et l'art au XXe siècle*, Éd. ENSBA, 1996

CLIFFORD James, *Routes: Travel and Translation in the Late Twentieth Century* (Harvard University Press, 1997)

Dans cet ensemble fait d'essais, de méditations, de poèmes et de récits de voyage, Clifford prend le voyage et son pendant difficile, la traduction, comme des voies d'accès dans une modernité complexe. Il contemple un monde qui est toujours plus interconnecté, mais pas pour autant homogène, une histoire globale qui résulte des legs de l'exploration, de la colonisation, de l'expansion capitaliste, de l'immigration, de la mobilité du travail et du tourisme. Clifford s'efforce de déplacer les stéréotypes, de reconnaître les histoires divergentes, de soutenir les identités postcoloniales et tribales dans des contextes de domination et de globalisation. Voyage, diaspora, traversée des frontières, fabrique du chez soi en dehors de chez soi : ce sont les données transculturelles de la fin du XXème siècle. Leur cartographie est celle d'une infinité de chemins et de négociations conduisant dans de nombreuses directions, et retournant cependant toujours aux luttes et aux formes de la rencontre culturelle, à l'impossible tâche de la traduction à laquelle on ne peut cependant pas échapper.

Clifford montre notamment comment le musée est devenu une « zone de contact » dans laquelle la collection participe de cette relation permanente, historique, politique, morale entre la culture ayant produit les objets et celle produisant les visiteurs qui les contemplent. (synthèse de la présentation en anglais de l'éditeur).

CLIFFORD James *On the Edges of Anthropology* (Prickly Paradigm Press, 2003)

Extraits en ligne sur <http://people.ucsc.edu/~jcliff/edges.pdf>

DIAL Nélia Qu'est-ce que les « arts premiers »?, in : *Sciences Humaines*, juin- juillet- août 2006

DE L'ESTOILE Benoît *Le Goût des autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007

« Du succès de l'exposition coloniale de 1931 à celui du musée du Quai Branly, Benoît de l'Estoile s'attaque à un des mythes contemporains des plus diffus : le *mythe des Autres*. L'anthropologue choisit le musée comme lieu privilégié d'observation des représentations collectives, savantes et profanes de l'altérité. Car le musée procède d'une *mise en ordre, mise en scène, mise en forme* du monde. Dans cet essai remarquablement documenté, il montre que la « mise en musée du monde en dit plus sur la cosmologie occidentale que sur les sociétés qu'il est censé représenter » (p.416). Quel est alors le sens d'un musée des Autres dans un monde post-colonial où se redéfinissent les frontières entre le Nous et les Autres ? » Jean-Gabriel Leturc, en ligne, <http://chsim.ehess.fr/document.php?id=128> consulté le 12 septembre 2010.

ROGNET Fabrice, « Du sens perdu de l'Autre et du Semblable », *L'Homme*, 185-186 | janvier-juin 2008, [En ligne], mis en ligne le 29 octobre 2008. URL : <http://lhomme.revues.org/index18132.html>. Consulté le 16 août 2010. (A propos de : Benoît de L'Estoile, *Le Goût des autres. De l'Exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.)

PRICE Sally *Arts primitifs, regards civilisés*, Préface de Federico Zeri. Paris: Ecole nationale supérieure de Beaux-Arts, 1995. (2e édition avec une nouvelle postface, et une préface de Maurice Godelier, ENSB-a, 2006.)

Qu'est-ce que l'art primitif ? Est-il vraiment «primitif» ? Est-il vraiment de «l'art» ? Peut-on parler d'histoire de l'art à son sujet ? Quel rôle devrait-il jouer dans les musées, galeries d'art et foyers occidentaux ? Sally Price soulève des questions troublantes sur la relation entre observateurs «civilisés» et objets d'art «primitif». Elle reconsidère des notions telles que l'anonymat des artistes primitifs, l'universalité des canons esthétiques, la position privilégiée des civilisations de l'écrit, et l'enjeu pour la Science de préserver la Culture. Elle en vient à examiner l'impact de l'idéologie, de la politique, du rôle de la différence des sexes et autres facteurs socio-culturels sur nos conceptions divergentes de l'art et de l'histoire de l'art dans le monde «primitif» et dans le monde «civilisé».

b. Cultures dominantes, cultures dominées

S'il est évident que la pensée anticoloniale s'est construite avec Aimé Césaire et son *Discours sur l'anticolonialisme*, ou avec les œuvres marquantes de Frantz Fanon, pour ne citer qu'elles, la réflexion sur les cultures « subalternes », les cultures dominées, doit beaucoup au théoricien Gramsci, dont de nombreux penseurs postcoloniaux se réclament, en même temps qu'ils revendiquent l'héritage de Foucault, Deleuze, Lyotard, Derrida. L'intérêt des études postcoloniales pour le projet de recherche sur les institutions patrimoniales et l'interculturel est d'ouvrir un vaste chantier de réflexion sur les modes d'appréhension et de compréhension des cultures et des sociétés qui ont été traversées et travaillées, à un moment donné de leur histoire, par la réalité coloniale puis par la réalité postcoloniale. Ainsi, on pourrait dire que les études postcoloniales peuvent permettre de penser la relation, la politique de relation, pour emprunter à Edouard Glissant un terme qu'il a lui-même dérivé de sa « poétique de la relation ». Elles peuvent aussi permettre de penser l'actualité de certaines injonctions ou de certains interdits portant sur certains pas de patrimoine.

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, 2001.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, S. LEMAIRE, (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

BANCEL Nicolas, BERNAULT Florence, BLANCHARD Pascal, BOUBEKER Ahmed, MBEMBE Achille

VERGES Françoise (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, La Découverte, 2010.

CESAIRE Aimé *Discours sur le colonialisme* (suivi de *Discours sur la Négritude*), Présence africaine, 1955 et 2004.

CHAMOISEAU Patrick, *Écrire en pays dominé*, Paris, Gallimard, 1997

CHATTERJEE Partha *Politique des gouvernés / Réflexions sur la politique populaire dans la majeure partie du monde*, Paris, éditions Amsterdam, 2009

Dans la majeure partie du monde, la politique n'a pas le visage que nous lui connaissons en « Occident ». Dans les anciens pays colonisés, la « société civile » ne concerne qu'une petite partie de la population, celle que sa position sociale, son éducation et ses valeurs rendent capable et désireuse de participer au jeu démocratique tel qu'il a été défini par la « modernité » politique. Le reste de la population, son écrasante majorité, continue d'être d'abord pour l'État une population à administrer, à gérer, même lorsqu'elle bénéficie du droit de vote.

Mais, à travers l'exemple de l'Inde, Partha Chatterjee montre que s'élaborent, au sein de cette population, et en réaction à la gestion gouvernementale, des formes politiques nouvelles, une « société politique » qui défie les catégories politiques traditionnelles. Pour la comprendre, pour ne pas la réduire à une « prépolitique », il nous faut reconnaître que nous sommes dans un temps hétérogène, fruit de la rencontre et de la composition des catégories de la modernité politique et, entre autres, de celles de la tradition ou de la religion. Dès lors, s'ouvre l'observation passionnante des luttes politiques qui se développent, souvent à la frontière de la légalité, pour faire reconnaître le droit des gouvernés à redéfinir les politiques qui les visent.

L'exigence d'avoir à inventer les formes, forcément précaires et changeantes, d'une politique des gouvernés pourrait ne pas concerner que les populations anciennement colonisées, tant il est vrai que, depuis le 11 septembre au moins, comme l'analyse Partha Chatterjee, c'est l'ensemble des peuples du monde qui subit la gestion des États-Unis et leur vocation de nouvel empire mondial.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Le Seuil, Paris, 1952 (réed. Point Seuil)

FANON Franz *les Damnés de la terre*, Paris, Maspéro, 1961, rééd. La Découverte, 2002

GLISSANT Edouard *Le Discours antillais*, Paris : Gallimard, 1981, *Poétique de la Relation*, Paris : Gallimard, 1990

GILROY Paul *L'Atlantique noir, Modernité et double conscience* Editions Amsterdam, 2010 (dans une nouvelle traduction de Charlotte Nordmann)

Paru il y a une quinzaine d'années dans son édition originale, cet ouvrage s'est rapidement imposé comme une référence incontournable des *postcolonial studies*. La notion d'Atlantique noir élaborée par Gilroy permet de renouveler en profondeur la manière de penser l'histoire culturelle de la diaspora africaine, résultat de la traite et de l'esclavage. En opposition aux approches nationalistes et portées à l'absolutisme ethnique, et dans un souci d'éviter toute opposition binaire réductrice (essentialisme/anti-essentialisme, tradition/modernité), Gilroy montre que l'espace atlantique transnational constitue un lieu de circulation, de création et de résistance culturelle reliant les communautés noires américaines, européennes et caribéennes : une véritable « contre-culture de la modernité ». (NdE)

GILROY *After Empire: Multiculture or Postcolonial Melancholia*, Routledge, 2004

LAZARUS Neil (dir.), *Penser le postcolonial - Une introduction critique*, Paris, Editions Amsterdam, 2006
À l'heure où se développent des débats sur le passé/présent colonial de la France, voici la première introduction générale au très riche champ des *postcolonial studies* à être publiée en français, ouvrage de référence rédigé dans une perspective critique par certains des meilleurs spécialistes anglophones de la question. Trente années de recherches et de discussions sont ainsi rendues accessibles au public francophone au moment où ce domaine d'investigation transdisciplinaire arrive à maturité et opère un retour critique sur sa propre histoire.

MBEMBE Achille *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala

SMOUTS Marie-Claude *La situation postcoloniale : Les Postcolonial Studies dans le débat français*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007

SPIVAK Gayatri Chakravorty *Les Subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, éditions Amsterdam, 2009
Voici, pour la première fois en français dans une traduction rigoureuse, accessible à un large public, un des textes de la critique contemporaine et des études postcoloniales les plus discutés dans le monde depuis vingt-cinq ans. Texte problématique et polémique, à l'écriture vigoureuse, il a démontré depuis sa première publication, par le nombre de commentaires, de critiques et de recherches qu'il n'a pas cessé de susciter, une productivité peu commune, qui n'a d'égale peut-être dans son domaine que celle des écrits d'Edward Said et de Homi Bhabha.
« En suivant un parcours nécessairement sinueux, cet essai partira d'une critique des efforts déployés actuellement en Occident [notamment par Gilles Deleuze et Michel Foucault] visant à problématiser le sujet, pour aboutir à la question de la représentation du sujet du Tiers-Monde dans le discours occidental. Chemin faisant, l'occasion me sera donnée de suggérer qu'il y a en fait implicitement chez Marx et Derrida un décentrement du sujet plus radical encore. J'aurai de plus recours à l'argument, qui surprendra peut-être, selon lequel la production intellectuelle occidentale est, de maintes façons, complice des intérêts économiques internationaux de l'Occident. Pour finir, je proposerai une analyse alternative des rapports entre les discours de l'Occident et la possibilité pour la femme subalterne de parler (ou la possibilité de parler en son nom). Je tirerai mes exemples spécifiques du cas indien, à travers la discussion approfondie du statut extraordinairement paradoxal de l'abolition par les Britanniques du sacrifice des veuves. » (Gayatri Chakravorty Spivak)

VERGES Françoise Amarres. *Créolisations india-océanes*, avec Carpanin Marimoutou, Paris : Éditions Ka, 2003

VERGES Françoise *La mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Albin Michel, 2006.

VERGES Françoise *Nègre, je suis, Nègre je resterai. Entretiens avec Aimé Césaire*, Albin Michel 2007

c. Penser les stratégies d'effacement – cultural studies

Les premières recherches des *cultural studies*, nées à Birmingham dans les années 1960, portent essentiellement sur les cultures des classes populaires. Elles ont permis de mettre à jour les logiques d'effacement tenant aux classes, aux réalités des hiérarchies économiques et sociales, dont la séparation entre « cultures savantes » et « cultures populaires » est l'un des

aspects. Elles se sont élargies ensuite aux questions de genre, à certains aspects des réalités de l'immigration, pour lesquelles le modèle postcolonial n'est pas toujours pertinent. Les pistes ouvertes par les « Cultural studies » et leur développement peuvent permettre, au même titre que les œuvres de Bourdieu, de réintégrer dans la perspective interculturelle des aspects importants touchant la reproduction des élites et des mécanismes de transmission des savoirs, le monopole masculin sur la raison patrimoniale, etc.

CLIFFORD James et MARCUS George *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, University of California Press, 1986

COHEN Phil « La communauté ouvrière et le conflit subculturel. L'East End en proie à la rénovation », *Réseaux*, n°80, 1996.

DRESCH-KRAKOVITCH Odile *L'Exclusion des femmes : masculinité et politique dans la culture au XX^e siècle* (dir. O. Krakovitch et G. Sellier). Paris-Bruxelles, Editions complexe, collection " Histoire culturelle ", 2001.

HALL Stuart *Identités et cultures. Politiques des Cultural studies*, Éditions Amsterdam, Paris, avril 2007.

HOGGART Richard , *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, [1957], 1970

GLASSON DESCHAUMES Ghislaine « Le silence culturel et politique des immigrés en situation régulière », in CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire et DASEN Pierre (dir.) *Mondialisation, migration et droits de l'homme : un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyenneté*, éd. Bruylant, Bruxelles, 2007

GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Seuil 1989

« Les deux auteurs analysent l'ambivalence des sociologues face aux cultures populaires, qui oscillent souvent entre populisme (glorifier les manières d'être et de faire des classes populaires en oubliant la domination) et légitimisme (ne les envisager qu'en référence à la culture dominante, et donc en termes de manques ou de privations). Une critique du rapport ambivalent des intellectuels au « peuple » (et en particulier de la sociologie de Pierre Bourdieu, dont ils sont d'anciens collaborateurs). » Véronique BEDIN et Martine FOURNIER, « Jean-Claude Passeron, Claude Grignon », *La Bibliothèque idéale des sciences humaines*, Editions Sciences humaines, 2009.

KAENEL André, LEJEUNE Catherine et ROSSIGNOL Marie-Jeanne, *Cultural Studies. Études culturelles*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2003

MATTELART Armand, NEVEU Erik, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, 2003

POUCHEPADASS Jacques, « Les Subaltern Studies ou la critique post-coloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156,2000, p. 161-186

POUCHEPADASS Jacques « Que reste-t-il des Subaltern Studies ? », *Critique internationale*, n°24, octobre 2004

SPIVAK Gayatri Chakravorty et BALIBAR Etienne «Un entretien sur la subalternité », in *Transeuropéennes*, mai 2010. En ligne.

http://www.transeuropeennes.eu/fr/articles/223/Un_entretien_sur_la_subalternite [consulté le 1^{er} septembre 2010]

TERRAY Emmanuel « Immigration, banlieues : le modèle postcolonial est-il pertinent ? »
<http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1979#>

THOMPSON Edward *Making History: Writings on History and Culture*, 1994.

VAN DAMME Stéphane « Comprendre les Cultural Studies: une approche d'histoire des savoirs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 5/2004 (n°51-4bis), p. 48-58.

« Du point de vue des thématiques, les *Cultural Studies* ont depuis quarante ans permis un renouvellement des objets et des questionnements en matière d'analyse des pratiques culturelles et on peut reconnaître en écho des débats qui ont agité l'histoire socio-culturelle sur la culture populaire, sur les consommations ou sur les intellectuels organiques. Elles ont aussi postulé un refus des patriotismes des disciplines universitaires et autorisé un désenclavement. C'est particulièrement vrai des travaux en anthropologie qui ont remis en cause et proposé une discussion des fondements de la discipline anthropologique (critique de la construction des terrains, de la célébration de la localité; opposition à la démarche structurale, remise en cause des pratiques d'écriture et de la rhétorique de l'anthropologie classique, etc.) [Sur ces débats, voir les critiques de Jonathan FRIDEMAN]. De même que le croisement de disciplines telles que la linguistique, la sociologie, l'anthropologie et l'histoire a permis la redécouverte à nouveaux frais d'objets d'études condamnés à une marginalité disciplinaire. On peut songer ici aux analyses des diasporas, des groupes nomades jusque-là étudiés en contrepoint de l'histoire politique ou de la démographie historique et qui accède à un statut privilégié. On pourrait continuer l'inventaire, mais l'important est de noter la proximité avec des thèmes qui ont structuré les débats historiographiques depuis vingt ans. Ainsi, en proposant de déplacer l'interrogation de la description monographique de sites singuliers, de situations locales, pour analyser les circulations culturelles d'objets, de savoirs, de métaphores, de groupes, d'identités, les *Cultural Studies* ont aussi contribué à faire émerger le « paradigme de la mobilité » qui semble aujourd'hui traverser l'ensemble des sciences sociales. Dans cette perspective, elles ont promu toute une série d'instruments méthodologiques qui visent à l'analyse de la « construction des mondes sociaux » dans une dimension spatiale à partir de techniques de traçabilité. » [extrait de l'article cité ci-dessus]

WILSON Ian E. « Ordinary People and People Forgotten by History : their (Shorfall in) Representation in Written Archives» *Comma* 2002 pp.163-165

d. Les impensés de l'assignation : les logiques de désignation, de classement, de catégorisation des publics

Qui a l'autorité de nommer, de désigner, de classifier ? Au nom e quoi ? Comment peut-on introduire du jeu dans les logiques d'assignation – voire les retourner ?

DIAL Nélia *Ethnographie, arts, arts premiers: la question des désignations*, Arquivos do Centro Cultural Calouste Gulbenkian XLV:3-13. 2003

DAGOGNET François *Le musée sans fin*, 1993 Champ Vallon

Le musée, temple de la culture "classeuse" et "fixeuse" comme le note Jean Dubuffet, constitue la machine moderne la plus intégratrice comme la plus "académisante".

Elle sacralise d'un côté, elle élimine de l'autre. Cependant, ces maisons (prisons) de la mémoire

fleurissent et sont de plus en plus visitées. Comment comprendre cette énigme du monde contemporain ? On ouvre ici le dossier. On s'efforce d'analyser les solutions qu'on a inventées afin de rajeunir cette institution fossilisée et son fonctionnement. On commente et on éclaire surtout la plus radicale - le renversement -, le musée décroissant et ambulateur.

Bien plus encore que les autres lieux de l'enfermement (asiles, casernes, prisons, bibliothèques, écoles), les musées nous interpellent et se métamorphosent sous nos yeux. Pour affronter cette "révolution culturelle" et ses difficultés, le livre s'est d'ailleurs scindé : d'un côté, l'analyse des esquisses de solution, de l'autre le florilège de textes irritants qui pourraient l'empêcher; d'une part encore, les néo-musées possibles, de l'autre un musée littéraire ou un rassemblement de tous les textes qui déroutent ou contestent le musée. Il se pourrait que le problème subsiste, bien que les solutions les plus audacieuses se mettent en place.

MARIE Michel « *De l'immigré-colonial à l'immigré-marchandise, ou l'espace d'une amnésie* », in « *Annuaire de l'Afrique du Nord* », édition du C.N.R.S ; n° spécial « *Maghrébins en France. Emigrés ou Immigrés ?* » ; pp. 337 à 347, 1983.

NEVEU Catherine *Citoyenneté et espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Lille, Editions du Septentrion, 2003.

NEVEU Catherine « L'anthropologue, le citoyen et l'habitant. Le rapport au politique dans une ville du Nord », *Ethnologie Française*, n° 4, 1999, pp. 559-567.